



Après trois années d'absence, le SIAM retrouve ses marques à Meknès
De belles retrouvailles en perspective

Pages 9 à 16

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia** Prix: 4 DH N°: 9909 Mardi 2 Mai 2023

Depuis M'diq, la FDT réitère les revendications hautement légitimes de la classe ouvrière

Youssef Aidi : Nécessité de l'adoption d'une politique efficace et transparente pour l'emploi et de l'implication du secteur privé dans ce chantier national
Abdallah Sibari : L'USFP a de tout temps été aux côtés de la classe ouvrière, soutenant ses doléances légitimes, prônant la paix sociale et appelant à la fin des disparités sociales



Page 3

Le Groupe socialiste-opposition itihadie- à la Chambre des représentants organise une conférence sur la réforme du Code de la famille



Dans le cadre des activités politiques et culturelles du Groupe socialiste-opposition itihadie- à la Chambre des représentants dédiées à consolider l'approche participative et renforcer les mécanismes du débat public, le Groupe socialiste-opposition itihadie en coordination avec l'Organisation des femmes itihadies, l'Association Droit et Justice et la Coalition Dounia contre le mariage des mineures, organise une conférence sur: «La réforme globale du Code de la famille : pour le renforcement des droits et de l'égalité dans la société».

Cette conférence aura lieu mercredi 3 mai 2023 à 9 heures au siège de la Chambre des représentants.

Fin de parcours pour l'AS FAR en Coupe de la CAF
Le Wydad pour sauver la face



Page 23

Mohamed Salah Tamek : *La DGAPR veille à mettre les établissements pénitentiaires au centre des plans de développement*



La Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) veille à mettre les établissements pénitentiaires au centre des plans de développement au niveau territorial, a souligné, samedi à Laâyoune, le Délégué général Mohamed Salah Tamek.

Dans une allocution à l'occasion de la célébration du 15ème anniversaire de la création de la DGAPR à la prison locale 2 de Laâyoune, M. Tamek a indiqué que la Délégation générale "veille à concrétiser la dimension locale dans le domaine de la gestion de la chose pénitentiaire et à placer les établissements pénitentiaires au cœur des plans de développement au niveau territorial, à travers des partenariats avec onze régions".

M. Tamek a souligné également que le choix de la nouvelle prison locale de Laâyoune pour célébrer cet anniversaire, s'inscrit dans le sillage de son inauguration afin de remplacer l'ancienne prison locale, notant que l'ouverture de ce nouvel établissement pénitentiaire vient couronner les efforts de la Délégation générale visant à moderniser les prisons dans les provinces du Sud.

Au cours des cinq dernières années, la Délégation générale a œuvré à la construction et l'ouverture de nouveaux établissements pénitentiaires dans les villes de Bouizakarne, Es-Semara, Tan-Tan et Dakhla et à la programmation d'autres espaces carcéraux à Boujdour, Assa-Zag et Sidi Ifni, dans le cadre de l'accompagnement de la carte judiciaire du Royaume et les besoins des provinces, a-t-il poursuivi.

Il a également noté que ce rendez-vous annuel constitue une occasion renouvelée pour rendre hommage aux cadres et fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, de dresser le bilan des réalisations et acquis, de prospecter les futurs projets et de relever les défis attendus.

M. Tamek a aussi rappelé que la Délégation générale a poursuivi le chantier d'humanisation des conditions de détention, à travers la modernisation des prisons et le renforcement de leur capacité d'accueil, afin de répondre à la problématique de la surpopulation et d'accueillir la population carcérale dans de bonnes conditions.

De même, M. Tamek a souligné que l'amendement du projet de loi n°23-98 régissant les établissements pénitentiaires, qui vient d'être approuvé par le Conseil de gouvernement et soumis à la procédure législative, vient renforcer cette approche à travers l'harmonisation des dispositions de cette loi avec les nouveautés constitutionnelles, juridiques et des droits de l'Homme, en plus de la mise en place d'une série de normes internationales liées à la protection des droits des prisonniers et à la préservation de leur dignité.

Concernant le développement du domaine de la réhabilitation pour la réinsertion, M. Tamek a signalé que le Délégation générale a élaboré et mis en œuvre des programmes de réhabilitation modernes basés sur le principe de l'individualisation pour une meilleure réinsertion sociale des détenus, parallèlement à son action continue en faveur du renforcement de la sécurité dans les établisse-

ments pénitentiaires et dans l'optique de faire de ces établissements un espace sécurisé pour assurer la mise en œuvre de différents programmes de réhabilitation.

M. Tamek a, également, fait savoir que la Délégation générale continue de renforcer l'inspection et le contrôle, d'unifier les procédures, de mettre en place des mécanismes de gestion de l'efficacité des performances, de développer l'administration électronique et de consolider la dynamique de la coopération aux niveaux national et international.

Après avoir mis l'accent sur la problématique de la surpopulation carcérale et ses effets négatifs sur les services rendus aux détenus, M. Tamek a relevé que cette situation impacte les conditions de travail du personnel pénitentier, vu la diversité des catégories de détenus et l'évolution de la délinquance.

Il a, dans ce sens, mis l'accent sur la nécessité d'assurer un encadrement particulier et un accompagnement immédiat, tout en veillant sur la dimension humaine, étant donné que les tâches des fonctionnaires des établissements carcéraux exigent la préservation des droits fondamentaux des détenus.

Par ailleurs, il a souligné que la Délégation générale veille également à soutenir l'Association de solidarité sociale des fonctionnaires de la DGAPR, en vue de développer, diversifier et généraliser ses services, à même de poursuivre ses prestations axées sur l'accompagnement et le soutien psychologique par la cellule centrale concernée et d'assurer la protection juridique des fonctionnaires.

M. Tamek n'a pas manqué d'ap-

pelez les fonctionnaires de la Délégation générale à persévérer davantage au service de l'intérêt public et à accomplir leurs tâches avec rigueur et responsabilité dans le cadre de l'application de la loi et du maintien de la sécurité au sein des établissements pénitentiaires, sans porter préjudice aux droits des détenus.

A cette occasion, le personnel pénitentier a présenté des démonstrations d'auto-défense, d'accueil des catégories vulnérables au sein des établissements pénitentiaires et d'intervention pour libérer un otage retenu à l'intérieur d'un bus de transport de prisonniers, ainsi que la protection et l'intervention pour assurer la gestion d'une crise, lors d'une visite de prospection d'une personnalité à un établissement carcéral.

Cette cérémonie a été marquée par un hommage rendu à plusieurs fonctionnaires de la DGAPR et à certains fonctionnaires retraités.

La cérémonie a été aussi ponctuée par l'organisation d'un défilé militaire auquel ont pris part les fonctionnaires de la DGAPR.

Après une tournée dans les différentes dépendances de ce nouvel établissement pénitentier où des explications ont été présentées à l'assistance, M. Tamek et la délégation l'accompagnant ont été conviés à visionner deux films institutionnels sur les missions du personnel pénitentier dans les provinces du Sud et les moments forts de la visite des membres de l'équipe nationale et son staff technique à la prison locale de Salé.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités, notamment le Premier président de la Cour de cassation, président délégué du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire, Mohamed Abdennabaoui, le Procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du ministère public, El Hassan Daki, la présidente du Conseil national des droits de l'Homme, Amina Bouayach, le Médiateur du Royaume, Mohamed Benailou et le Wali, chargé de la Coordination Nationale de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), Mohammed Dardouri.

Y ont également pris part, le wali de la région Laâyoune-Sakia El Hamra, gouverneur de la province de Laâyoune, Abdeslam Bekrate, les gouverneurs des provinces de Tarfaya, Boujdour et d'Es-Semara et les présidents des Conseils élu, en plus d'élus et de responsables locaux.

Depuis M'diq, la FDT réitère les revendications hautement légitimes de la classe ouvrière

Youssef Aidi : *Nécessité de l'adoption d'une politique efficace et transparente pour l'emploi et de l'implication du secteur privé dans ce chantier national*

Abdallah Sibari : *L'USFP a de tout temps été aux côtés de la classe ouvrière, soutenant ses doléances légitimes, prônant la paix sociale et appelant à la fin des disparités sociales*

« Nous considérons que la réussite du chantier de l'Etat social passe par une plus grande responsabilité de la part du gouvernement dans le traitement des problèmes sociaux ». C'est ce qu'a souligné Youssef Aidi, secrétaire général de la FDT, lors d'un meeting organisé à l'occasion du 1er Mai à M'diq en présence notamment d'Abdallah Sibari.

Dans son allocution, le secrétaire général de la FDT a souligné que la situation sociale et économique de la classe ouvrière marocaine nécessite de l'audace dans la prise de décision et la capacité de relever les dysfonctionnements tout en les affrontant à travers une responsabilité politique qui fait défaut à la majorité gouvernementale.

Le secrétaire général de la FDT a indiqué qu'il y a lieu de craindre la méthodologie irresponsable de l'exécutif incapable de garantir les préludes fondamentaux de l'Etat social et de réunir les conditions nécessaires pour la réussite de ce chantier.

La FDT a appelé le gouvernement à agir rapidement pour mettre fin à la cupidité des spéculateurs et des rentiers, et à mettre en place un plan urgent pour sauver la situation et soutenir les classes pauvres et moyennes.

« La conjoncture nationale que nous traversons est difficile, marquée par une inflation galopante et la flambée des prix de tous les biens de consommation, la persistance du spectre de la sécheresse pour la deuxième année consécutive, et le faible taux de croissance », a affirmé Youssef Aidi, ajoutant que le gouvernement avait basé ses prévisions concernant la loi de Finances sur « des hypothèses irréalistes ».

« Ce sont des indicateurs qui confirment que nous sommes à la veille d'une étape difficile caractérisée par des difficultés à approvisionner le marché national, l'érosion du pouvoir d'achat des salariés, la recrudescence de la pauvreté et de la précarité de la classe ouvrière », a mis en garde le secrétaire général de la FDT et parlementaire représentant la centrale syndicale à la Chambre des conseillers.

En outre, la FDT a prôné une augmentation générale et équitable des salaires pour faire face à la flambée des prix et l'effondrement du pouvoir d'achat des salariés.

Youssef Aidi a également appelé à l'adoption d'une politique efficace et transparente au sujet de l'emploi assurant l'implication du secteur privé dans ce chantier national, tout en veillant à ce que les salariés bénéficient pleinement de leurs droits matériels et syndicaux et en encourageant les jeunes à investir.



« Le bureau central a renouvelé son rejet de l'interprétation arbitraire du Code du travail par le gouvernement et de l'exclusion de la Fédération démocratique du travail du dialogue social malgré sa représentativité importante dans le secteur public. Il a également appelé à une révision des lois réglementant les élections des salariés afin de les rendre plus équilibrées et équitables en produisant une véritable représentativité équilibrée entre les secteurs public et privés », souligne Youssef Aidi. Et d'ajouter : « Le bureau a, par ailleurs, appelé le gouvernement à la mise en application des accords sectoriels conclus avec les secteurs affiliés à la FDT, au premier rang desquels figurent l'éducation et la santé, soulignant la nécessité de compléter et de renforcer l'approche de dialogue productif avec le reste des secteurs. Il considère en outre le dialogue comme un moyen et non une fin en soi, tout en précisant que le dialogue qui ne produit pas de solution pratique pour affronter les aspects de la tension sociale est un dialogue creux qui ne bénéficie pas de la confiance des salariés ».

Pour le secrétaire général, « le contexte international a conduit, dans ces conditions, à une baisse du niveau des libertés, notamment syndicales, et les

luttres de la classe ouvrière ont été violées et soumises à des abus dans la France libre dans des conditions impressionnantes et des scènes choquantes pour un pays qui a toujours prétendu porter le flambeau des droits, des libertés et de la démocratie ». « Nous exprimons dans ce contexte notre solidarité absolue et inconditionnelle avec les syndicats des travailleurs en France dans leur lutte face aux projets de liquidation des systèmes de retraite », a-t-il souligné.

« Au niveau régional, la situation n'est pas très différente. Entre l'état d'oppression et de contrainte sans précédent que subissent nos frères du mouvement ouvrier algérien du fait des mesures de régression d'un régime presque isolé, et la série d'arrestations ayant touché nos frères de l'Union générale tunisienne du travail, les pays voisins ont décidé de supprimer le souffle de la classe ouvrière et de la priver de ses acquis avant ses droits dans une contre-révolution sur les ruines des revendications populaires qui appelaient à la liberté, à la démocratie et à une vie décente », a-t-il indiqué. Et de préciser : « Nous célébrons encore une fois le 1er Mai au moment où le peuple palestinien héroïque résiste toujours à une occupation brutale.

Tout en renouvelant notre position

historique de solidarité avec nos frères palestiniens, nous saluons la position ferme du Maroc concernant la cause palestinienne. D'autant que le Royaume en a fait une cause aussi importante que notre première Cause nationale », affirme le secrétaire général de la FDT. Et de conclure : « Nous enregistrons également avec fierté le grand effort de l'Agence Bayt Al-Qods pour fortifier l'identité islamique de la Ville Sainte ».

Pour sa part, Abdallah Sibari, membre du Bureau politique, n'a pas manqué de faire part de la position de l'USFP qui, de tout temps, a été aux côtés de la classe ouvrière, soutenant ses revendications légitimes, prônant la paix sociale et appelant à la fin des disparités sociales.

Abdallah Sibari a mis l'accent sur la cohésion entre l'acteur politique et son homologue syndical, œuvrant tous les deux dans le sens d'un front uni pour faire face aux politiques qui affectent en profondeur la politique de l'Etat social. Lequel Etat social qui, d'après la FDT, passe par l'amélioration de la situation matérielle des salariés et l'instauration d'une stratégie de motivations en faveur des couches sociales précaires, notamment les retraités, les personnes âgées ou celles en situation de handicap.

H. T

Le Maroc doublement primé au Salon international des inventions de Genève



Le Maroc, représenté par l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), a remporté une médaille d'or avec les honneurs du jury dans la catégorie biotechnologie et une médaille d'argent dans la catégorie technologie numérique en gestion agricole, lors de la 48ème édition du Salon international des inventions de Genève (26-30 avril).

L'UM6P, dont l'équipe était composée du Dr. Rafiq El Alami, responsable du Digital Learning Lab & du Digital Innovation Center of Excellence (DICE), et du Dr. Hafid

Griguer, directeur adjoint du DICE, a participé à cette compétition avec deux solutions DeepTech : Bio-Touch et LeafLife, dans les classes de compétition Médical et Agriculture, respectivement.

Cette compétition, considérée parmi les plus grands salons et concours d'inventions au monde, a rassemblé plus de mille inventions présentées par des universités de recherche et des associations d'inventeurs de plus de 50 pays. L'édition 2023 a connu un engouement particulier, étant la première en présentiel depuis 2019. La solution BioTouch a

été distinguée par une médaille d'or avec les honneurs du jury, qui est considérée comme la première place de la classe regroupant plus de 100 inventions différentes. Cette consécration est une première pour le Maroc dans les 48 ans de la compétition. La solution LeafLife a été primée par une médaille d'argent de la compétition.

BioTouch est un ensemble de technologies de "lab-on-chip" avec un capteur micro-ondes à bipolarisation capable de capter simultanément les deux types de molécules de glucose dans le sang, permettant ainsi de donner des valeurs plus pré-

cises sur la concentration du sucre dans le sang chez les patients atteints de diabète. Plusieurs autres caractéristiques importantes distinguent BioTouch, comme la non-invasivité de l'approche qui ne nécessite pas de prise de sang (mesure sans douleurs) et la possibilité de créer des modèles personnalisés par patient basés sur l'Intelligence artificielle embarquée. BioTouch explore ainsi un nouveau monde de biodiagnostic non-invasif des traceurs vitaux de l'être humain, selon un communiqué de l'UM6P.

LeafLife, quant à elle, est une technologie de capteurs qui permet de suivre l'activité osmotique des plantes et d'avoir des informations en temps réel sur leurs besoins d'irrigation. Cette technologie permet d'optimiser l'utilisation des eaux d'irrigation et est capable d'être déployée pour détecter les besoins en nutriments. Le capteur s'installe directement sur les feuilles de la plante pour récupérer les informations en temps réel.

"Nous sommes fiers de représenter le Maroc dans des compétitions internationales de haut niveau telles que Geneva Inventions. Cette réussite est le fruit d'un travail acharné de la part de nos équipes pluridisciplinaires, ainsi que de l'écosystème de recherche et d'innovation impulsé par l'UM6P", a déclaré Dr. El Alami, cité dans le communiqué. "Nous continuerons à investir dans des projets innovants qui ont un impact positif sur la société et l'environnement, tout en renforçant notre position de leader en matière d'innovation technologique en Afrique", a-t-il ajouté.

Clôture en apothéose du 58^{ème} Salon international de la rose à parfum

La 58ème édition du Salon international de la rose à parfum au Maroc vient de prendre fin à Kelâat M'Gouna après quatre jours d'échange intense de connaissances et d'expertises entre professionnels, institutionnels et acteurs de la filière rose à parfum pour la valorisation et la commercialisation de ce produit.

Organisé sous le Haut-Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ce rendez-vous annuel a mis en avant les importantes réalisations dans les domaines du développement de la filière rose à parfum et sa valorisation dans le cadre de la stratégie "Génération Green".

Cet événement international, placé sous le thème "Stratégie Génération Green : la filière de la rose à parfum, un levier de développement local", a accueilli cette année plus de 50.000 visiteurs venus de différents horizons, notamment pour découvrir de près l'identité et le patrimoine culturel associés à Kelâat M'Gouna.

Ce salon, dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Mohamed Sadiki, a abrité plus de 100 stands, incluant l'espace institutionnel, un espace dédié à la filière de la rose à parfum et aux différents produits de terroir, et un autre consacré à l'agro-fourmiture.

La journée de clôture de ce salon a été marquée par un séminaire scientifique sur "L'investissement dans l'agriculture et les filières agricoles de la région de Drâa-Tafilalet", au cours duquel les participants ont mis l'accent sur la place qu'occupe la filière de la rose à parfum en tant que levier de développement au niveau local.

Dans une déclaration à la MAP, le président de la section régionale Drâa-Tafilalet de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Houssein Nassiri, a indiqué que ce séminaire a été l'occasion pour les investisseurs de découvrir et d'étudier les opportunités d'investissement qu'offre la filière de la rose à parfum.

Cette rencontre, qui a réuni des investisseurs, des experts et des chercheurs, entre autres, a été aussi l'occasion d'échanger autour des meilleurs moyens permettant de valoriser et de commercialiser à l'international les produits liés à la filière de la rose à parfum, a-t-il ajouté.

Le programme du salon a été enrichi cette année par plusieurs séminaires scientifiques et tables rondes, animés par d'éminents chercheurs, universitaires et experts sur divers sujets liés au développement de la chaîne de valeur de la rose au profit des agriculteurs, des organisations professionnelles et des investisseurs.

Le salon a été également marqué par des activités artistiques interprétées par des troupes musicales locales et nationales, en plus d'un carnaval parcourant les rues de la ville avec un mélange de rythmes, de chants et de danses folkloriques, dans une ambiance festive entrecoupée de plusieurs scènes artistiques. Lors de la première journée de cette manifestation, des prix ont été décernés au profit des meilleures exploitations et unités de valorisation dans la zone du Mgoun.

Le Salon international de la rose à parfum constitue une vitrine des dernières nouveautés et avancées en matière de production de la rose à parfum mais aussi une occasion pour échanger autour des moyens de valoriser et de commercialiser ce produit, a souligné le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts lors de la cérémonie d'ouverture de cet événement.

Dans une déclaration à la presse, le responsable a abordé les priorités fixées par la stratégie "Génération Green" pour le développement de la filière de la rose à parfum, soulignant dans ce cadre que la stratégie GG ambitionne d'augmenter la valeur ajoutée de ce produit, d'améliorer les revenus des producteurs, et d'accélérer le développement humain au niveau local.

Le ministre a affirmé que le département de l'Agriculture œuvre pour soutenir les coopératives agricoles et les petits producteurs, améliorer la qualité de ce produit et promouvoir son label.

Le Salon international de la rose a été organisé par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, en partenariat avec la province de Tinghir et des partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Les institutions mondiales de santé ont besoin de l'Afrique

Horizons

La politique de santé publique a adopté une perspective de plus en plus chère ces dernières années, ce qui traduit une sensibilisation croissante à de nombreux facteurs ayant une influence sur le bien-être humain, notamment sur la santé des écosystèmes et des animaux, sans oublier le besoin de favoriser la collaboration au niveau mondial. En créant des liens interdisciplinaires et en transcendant les frontières, nous serons à même de répondre aux menaces émergentes et d'améliorer les résultats en matière de santé pour tous.

Notre niveau mondial de préparation à la pandémie, par exemple, nécessite un alignement international sur les modalités de modification d'une infrastructure de santé ainsi que sur des réponses formulées au cas par cas. Les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies pour l'Afrique (CDC Afrique), ont participé à plusieurs discussions sur le sujet, en s'assurant que les intérêts de l'Afrique - ainsi que la perspective des pays du Sud de façon plus générale - soient représentés dans des lieux qui les ont traditionnellement exclus jusqu'ici. L'inclusion authentique des voix africaines au sein des délibérations politiques, en particulier lors des processus liminaires, est l'unique façon d'établir des positions communes qui ne laissent pas les pays à revenu faible et intermédiaire livrés à eux-mêmes.

En tant que branche de santé publique de l'Union africaine (UA), le CDC Afrique collabore avec les Etats Membres sur un grand nombre de programmes régionaux. La prochaine étape consiste à amplifier la participation du continent au processus mondial de prise de décisions, en particulier lorsque les politiques ont de plus fortes implications pour les lieux où les épidémies et les urgences de santé éclatent et sont les plus fréquentes - comme c'est le cas de la plupart des pays d'Afrique. Actuellement les voix des pays du Sud se font rarement entendre sur la scène internationale et les participants africains à des forums et à des conférences de santé mondiale sont souvent isolés, ou sinon inclus bien en aval une fois que les décisions ont déjà été prises. En ce sens, une action délibérée et judicieuse est nécessaire pour inviter ces parties prenantes très tôt à la table des négociations.

Le CDC Afrique et des organisations similaires doivent prendre les choses en main dans la conceptualisation et le développement de nouvelles plateformes afin de donner la parole aux pays les plus durement touchés par les inégalités mondiales. Parallèlement, les institutions et groupes de travail existants doivent discuter avec les gouvernements africains de façon authentique et sérieuse.

La revue en cours de l'OMS sur les Réglementations internationales de santé est un bon exemple de cette plus grande inclusion. Les Etats membres de l'OMS pour la Région Afrique ont proposé des amendements qui tradui-



sent leurs besoins spécifiques et plaident en faveur d'une plus grande collaboration et d'une plus grande équité, notamment par une plus forte nécessité pour les Etats de fournir des produits et des technologies de santé dans d'autres juridictions qui en ont besoin pour lutter contre les urgences de santé publique. Les changements proposés ont également appelé à une extension du partage des bénéfices, comme un pré-requisit aux transferts de données et de matériel biologique, ainsi que l'établissement d'un mécanisme financier fournissant des subventions ou des prêts à des conditions de faveur aux pays en développement, qui sont souvent dépourvus de financement pour se préparer aux prochaines crises sanitaires.

En revanche, une représentation suboptimale de l'Afrique au Fonds pandémie de la Banque mondiale représente une occasion manquée. En considérant que le CDC Afrique soutient directement les Etats membres de l'Union africaine en répondant aux urgences sanitaires, nous aurions pu jouer un rôle essentiel dans ce nouveau corps de décideurs. Alors que l'Union africaine n'est pas encore l'une des Entités de mise en œuvre du Fonds pandémie, nous encourageons les Etats membres à participer aux premiers appels à propositions du Fonds.

Il y a des signes de prémisses à un changement institutionnel. L'avant-projet de l'instrument de l'OMS sur la prévention, le degré de préparation et de réponse aux pandémies, créé pour le corps intergouvernemental de négociation, propose d'attribuer des votes simples aux Etats assistant à la Conférence des Parties. Il reconnaît également le potentiel pour les corps régionaux d'exercer le nombre total de votes de leurs membres (si aucun des Etats membres n'exerce son droit).

Ce système refléterait mieux l'opinion de la majorité des pays du Sud à la Conférence des Parties, tout en rendant compte du rôle de coordination des organisations régionales. La représentation régionale et les arrangements de co-présidence envisagés pour le corps de HYPERLINK "https://apps.who.int/gb/inb/pdf_files/inb1/A_INB1_3Rev1-en.pdf" négociations HYPERLINK "https://apps.who.int/gb/inb/pdf_files/inb1/A_INB1_3Rev1-en.pdf" intergouvernementales de l'instrument sont eux aussi un pas dans la bonne direction. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour normaliser les fonds en utilisant un langage contraignant pour les engagements relevant du domaine financier ou de la propriété intellectuelle.

Des termes plus énergiques sont également importants pour réaliser la Mission de 100 jours, qui vise à développer et à rendre possible l'accès à des vaccins sûrs et efficaces contre de nouveaux pathogènes d'ici 100 jours d'une menace d'épidémie ou de pandémie identifiée. Le CDC Afrique va surveiller de près l'initiative et ses projets connexes, qui devraient garantir, plutôt que simplement rendre possibles, un accès et une distribution équitables. L'annonce récente d'un partenariat pour la fabrication de vaccins entre la Coalition for Epidemic Preparedness Innovations (CEPI) et l'Institut Pasteur de Dakar, par exemple, pourrait amplifier les offres de médicaments au niveau national.

Le CDC Afrique reconnaît le fait que la promotion de l'influence des pays africains sur la politique de santé mondiale doit être associée à des efforts visant à organiser les priorités et les politiques sur le continent. Ceci comprend la tenue de discussions et la

création de plateformes comme celle de la Conférence sur la santé publique en

HYPERLINK "https://africacdc.org/news-item/african-leaders-and-global-health-experts-convene-in-rwanda-for-the-2nd-international-conference-on-public-health-in-africa-phia-2022/" Afrique. Deux domaines qui sont prêts pour le partenariat et les investissements sont la production régionale de médicaments et de fournitures médicales ainsi que la mise en œuvre d'une approche

«Une santé» - qui équilibre la santé des gens, des animaux et des écosystèmes - afin de réduire la menace de zoonoses et d'éviter des urgences de santé publique à l'avenir.

Alors que la Covid-19 a prouvé que l'Afrique était capable de mobiliser une réponse bien coordonnée, elle a également révélé que les promesses et les engagements de partenaires étrangers ne se concrétisent pas toujours en un soutien efficace. Guidés par le Nouvel ordre de santé publique, par le dernier ordre du jour du CDC Afrique et par le besoin de corriger les déséquilibres et de rendre nos systèmes plus auto-suffisants, nous allons continuer à faire mieux entendre nos voix depuis le continent et à défendre les partenariats entre les institutions africaines et les acteurs mondiaux qui sont prêts à collaborer avec l'Afrique.

Nous nous engageons à jouer notre rôle en nous assurant que l'Afrique fasse partie d'un système inclusif de santé mondiale et qu'elle soit représentée dans les forums qui auront des retombées significatives sur la santé mondiale. La prochaine épidémie grave est imminente : il ne tient qu'à nous d'y être préparés.

Par **Ahmed Ogwel Ouma**
Directeur par intérim des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies



Le Soudan près du point de rupture

Une nouvelle trêve violée

Raids aériens, tirs et explosions ont de nouveau secoué Khartoum lundi, malgré l'annonce d'une trêve dans les combats entre l'armée et les paramilitaires qui ont plongé le Soudan dans une situation humanitaire proche "du point de rupture" selon l'ONU.

Khartoum, la capitale de cinq millions d'habitants, est "survolée par les avions de combat" tandis que des tirs et des explosions résonnent dans différents quartiers, ont rapporté des témoins à l'AFP. Les combats qui ont fait des centaines de morts ont éclaté le 15 avril entre les deux généraux aux commandes du pays depuis leur putsch de 2021, piégeant des millions de Soudanais.

"L'échelle et la vitesse à laquelle se déroulent les événements au Soudan (sont) sans précédent", a estimé dimanche l'ONU, qui a dépêché dans la région son responsable pour les affaires humanitaires, Martin Griffiths. "Je suis en route (...) afin d'étudier comment nous pouvons apporter une aide immédiate" aux habitants, a déclaré M. Griffiths, pour qui la "situation humanitaire atteint un point de rupture" dans le pays, l'un des plus pauvres du monde. Le pillage massif des bureaux et des entrepôts humanitaires a "épuisé la plupart de nos stocks", a-t-il dit.

Malgré tout, dans un pays où



un tiers des habitants souffraient de la faim avant la guerre, le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé "lever immédiatement la suspension de ses activités", ordonnée après la mort de trois de ses employés.

Le chef de l'armée, Abdel Fattah al-Burhane, et le patron des paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), Mohamed Hamdane Daglo, dit Hemedti, avaient accepté de prolonger dimanche à minuit le cessez-le-feu de trois jours, après une "médiation des Etats-Unis et de l'Arabie saoudite", selon l'armée soudanaise.

Mais depuis le début du conflit, plusieurs trêves ont été annoncées avant d'être aussitôt

violées. Selon les experts, elles signifient uniquement que les couloirs sécurisés pour les évacuations des étrangers sont maintenus et que les négociations, qui ont lieu à l'étranger, se poursuivent. Jusqu'ici, les deux généraux refusent des négociations directes. Les combats ont fait 528 morts et 4.599 blessés, selon des chiffres officiels largement sous-évalués.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est parvenu dimanche à faire atterrir à Port-Soudan, à 850 kilomètres à l'est de Khartoum, un premier avion chargé de huit tonnes d'aide.

Cela ne soignera que "1.500 blessés", a-t-il prévenu.

L'ONU a recensé 75.000 per-

sonnes déplacées à l'intérieur du pays. Au moins 20.000 ont fui vers le Tchad, 6.000 vers la Centrafrique et des milliers d'autres vers le Soudan du Sud et l'Ethiopie. Au total, jusqu'à 270.000 personnes, selon une estimation de l'ONU, pourraient fuir les combats qui touchent 12 des 18 Etats de ce pays de 45 millions d'habitants.

Les habitants de la capitale, quand ils ne fuient pas, restent barricadés, essayant de survivre malgré les pénuries de nourriture, d'eau et d'électricité.

L'Etat de Khartoum a donné "congé jusqu'à nouvel ordre" aux fonctionnaires, tandis que la police assure de déployer pour prévenir les pillages.

La plupart des hôpitaux du pays sont hors service. Pour ceux fonctionnant encore, "la situation est intenable" car le matériel manque, a affirmé à l'AFP Majzoub Saad Ibrahim, médecin à Ad-Damir, au nord de Khartoum.

Plusieurs pays, dont la France, l'Allemagne et les Etats-Unis, ont évacué leurs ressortissants et d'autres étrangers. Le Canada a mis fin à ses évacuations "en raison des conditions dangereuses". La Ligue arabe se réunit lundi au Caire pour discuter de la situation au Soudan, après que les Emirats arabes unis, alliés du général Daglo selon les experts, ont annoncé avoir appelé le chef de l'armée.

Le ministre saoudien des Affaires étrangères, Fayçal ben Farhane, avait reçu dimanche un émissaire du général Burhane.

En outre, Ryad a réclamé une réunion mercredi de l'Organisation de la coopération islamique.

Pour le Carnegie Middle East Center, le général Daglo cherche à gagner du temps car "plus il pourra tenir longtemps ses positions à Khartoum, plus grand sera son poids à la table des négociations."

Selon l'ONU, une centaine de personnes ont été tuées au Darfour-Ouest, une région marquée par la sanglante guerre civile déclenchée en 2003 entre la dictature d'Omar el-Béchir et des minorités ethniques.



Jeûne mortel au Kenya

Début des autopsies des victimes

de district de la ville côtière de Malindi, qualifiant ces opérations d'"étape cruciale". "Ce processus devrait prendre environ une semaine, si tout se passe bien", a-t-il estimé. Des opérations d'identification par prélèvement ADN sont menées simultanément, dont les résultats complets pourraient ne pas être connus avant "des mois", a ajouté le chef des services nationaux de médecine légale, le Dr Johansen Oduor. Un total de 109 personnes, dont une majorité d'enfants, sont mortes dans la forêt de Shakahola où se réunissaient les adeptes d'une secte appelée Eglise Internationale de Bonne nouvelle, selon un bilan encore provisoire. Les recherches de corps et de fosses communes dans cette forêt ont été "temporairement arrêtées" en raison des fortes pluies, a indiqué lundi M. Kindiki. Les autopsies doivent permettre de déterminer les causes des décès.

Les enquêteurs soupçonnent que de nombreux adeptes sont morts de faim après avoir suivi les préceptes du pasteur autoproclamé de la secte, Paul Mackenzie Nthenge, qui prônait de jeûner jusqu'à la mort "pour ren-

contrer Jésus". Mais "les rapports préliminaires que nous obtenons indiquent que certaines victimes ne sont peut-être pas mortes de faim", avait souligné vendredi M. Kindiki, indiquant que certains corps portaient des blessures.

Sous le choc après la révélation de ce qui est désormais appelé le "massacre de la forêt de Shakahola", le Kenya a vu l'affaire prendre un rebondissement inattendu jeudi avec l'arrestation d'un des plus célèbres pasteurs du pays, Ezekiel Odero, soupçonné d'y être lié.

"Il existe des informations crédibles reliant les corps exhumés (...) à Shakahola" avec "plusieurs adeptes innocents et vulnérables (de l'église d'Odero, ndlr) qui auraient trouvé la mort", estiment les procureurs dans un document judiciaire consulté vendredi par l'AFP. Les deux pasteurs, actuellement détenus, doivent comparaître mardi devant des tribunaux de deux villes différentes.

Le gouvernement du président William Ruto a promis le 24 avril des mesures contre ceux qui "utilisent la religion pour faire avancer une idéologie louche et inacceptable", les comparant à des "terroristes".

Les opérations d'autopsie et d'identification de plus d'une centaine de corps retrouvés dans une forêt du sud-est du Kenya, où se réunissaient les adeptes d'une secte, ont débuté lundi matin, a annoncé le ministre de l'Intérieur Kithure Kindiki.

"Le processus d'autopsie des corps commence immédiatement", a déclaré le ministre de l'Intérieur Kithure Kindiki à la presse présente devant la morgue de l'hôpital

La France épinglée à l'ONU pour les discriminations raciales et les violences policières

Attaques contre les migrants, profilage racial, violences policières: la France s'est vue lundi visée par des critiques à l'ONU qui examinaient la situation des droits de l'homme dans l'Hexagone.

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU s'est penché pendant plus de trois heures sur la situation des droits humains en France, une procédure à laquelle se soumettent régulièrement tous les Etats membres des Nations unies.

Un grand nombre de pays, y compris les Etats-Unis mais également la Tunisie, ont appelé la France à accroître ses efforts pour lutter contre les violences et les discriminations raciales.

"Nous recommandons à la France d'intensifier ses efforts pour lutter contre les crimes et les menaces de violence motivés par la haine religieuse tels que l'antisémitisme et la haine antimusulmane", a déclaré la représentante américaine, Kelly Billingsley.

"Il y a une augmentation du racisme et de la xénophobie", a accusé le représentant chinois,

qui a appelé la France à cesser de prendre "des mesures qui violent les droits des migrants".

Le Brésil, ainsi que le Japon, ont critiqué "le profilage racial par les forces de sécurité" et l'Afrique du Sud a appelé les autorités françaises "à prendre des mesures pour garantir des enquêtes impartiales par des organes extérieurs à la police dans tous les cas d'incidents racistes impliquant des policiers".

Les violences policières lors d'opérations de maintien de l'ordre ont également été mises en exergue par plusieurs délégations comme la Suède, la Norvège et le Danemark par exemple.

Celle du Liechtenstein a réclamé une enquête indépendante sur ces excès, le Luxembourg a demandé que la France "repense sa politique en matière de maintien de l'ordre tandis que la Malaisie a réclamé que les responsables "soient punis".

La Russie, le Venezuela et l'Iran, trois pays dont les graves violations des droits de l'homme sont régulièrement condamnées par l'ONU et les organismes de défense des droits humains, ont aussi choisi de critiquer plus par-



ticulièrement les violences policières.

"Nous sommes préoccupés par les mesures dures et parfois violentes visant à disperser des citoyens pacifiques", a déclaré la représentante russe, Kristina Sukacheva.

En France même, les critiques se sont multipliées contre le recours à la force jugé excessif

ces derniers mois envers les manifestants opposés à la réforme des retraites.

Pendant la session des réponses de la délégation française, Sabine Balim, conseillère juridique du ministère de l'Intérieur, a fait valoir que "l'usage de la force est strictement encadré, contrôlé et, en cas de faute, sanctionné".

En outre, elle a rappelé que les forces de l'ordre avaient obligation de porter un numéro d'identification individuel "afin d'assurer une visibilité et traçabilité de leurs actions".

Une obligation pas toujours respectée et le ministre français de l'Intérieur, Gérard Darmanin a demandé qu'il soit porté "en toutes circonstances".

En Italie, le gouvernement Meloni freine sur les amortisseurs sociaux

Le gouvernement italien devait approuver lundi la suppression du "revenu de citoyenneté", une aide aux plus pauvres bénéficiant de des millions de personnes, remplacée par un "chèque d'inclusion" au périmètre plus limité.

L'exécutif, convoqué en ce 1er mai à 11H00 (09H00 GMT) par la Première ministre Giorgia Meloni, devait aussi voter un assouplissement des embauches en contrat à durée déterminée et l'exonération des cotisations patronales pendant un an pour les entreprises recrutant un allocataire du "chèque d'inclusion" en contrat à durée indéterminée ou en tant qu'apprenti.

Pour ses défenseurs, le "revenu de citoyenneté" est un amortisseur social qui a fait ses preuves dans les régions du Sud frappées par la précarité, tandis que pour ses détracteurs il est onéreux (huit milliards d'euros en 2022) et maintient ses allocataires hors de la vie active.

"Nous réformons le revenu de citoyenneté pour faire la différence entre ceux qui sont capables de travailler et ceux qui ne le sont pas", a justifié Giorgia Meloni.

Dès le 1er janvier 2024, "le revenu de citoyenneté" sera remplacé par un "chèque d'inclusion" pour un coût de 5,4 milliards d'euros par an.

Alors que le "revenu de citoyenneté" était destiné à toute personne justifiant de revenus très modestes, le "chèque d'inclusion" sera réservé aux familles composées de personnes présentant un handicap, de mineurs ou de plus de 60 ans.

Il sera plafonné à 500 euros par mois (630 euros pour les foyers comptant des personnes de plus de 67 ans ou présentant un grave handicap), auxquels s'ajouteront 280 euros pour les foyers non propriétaires de leur logement. D'une durée de 18 mois, il pourra être renouvelé pour un an après une carence d'un mois.

Le gouvernement a en outre annoncé la mise en place d'un "instrument d'accès à l'activité" professionnelle: pour les personnes aptes à l'emploi, la participation à des formations ou des "projets utiles à la collectivité" devient obligatoire à partir de septembre, moyennant une indemnité de 350 euros par mois maximum pendant un an. Le coût pour l'Etat est estimé à 2,1 milliards d'euros en 2024.

Selon l'Institut italien de la statistique (Istat), le "revenu de citoyenneté" introduit en 2019 par le gouvernement Cinq Etoiles a permis de sortir un million de personnes de la pauvreté même si environ la moitié des personnes pauvres ne le perçoivent pas, soit parce qu'elles n'y sont pas éligibles (moins de 10 ans de résidence sur le territoire), soit parce qu'elles n'en ont pas fait la demande.

En 2022, il a bénéficié à 1,6 million de

foyers représentant près de quatre millions de personnes, principalement dans le Sud du pays, pour une allocation moyenne de 550 euros, selon l'organisme de sécurité sociale INPS.

Opposition et syndicats ont vertement critiqué le gouvernement pour avoir convoqué un conseil des ministres sur ces sujets précisément un 1er mai, "une provocation", selon l'ancien président de la Chambre des députés Roberto Fico.

"Un gouvernement sérieux ne se réunit par le 1er mai pour condamner les jeunes à la précarité à vie, annihilant leur rêve d'avoir un logement et des enfants. Il se réunit pour introduire un salaire minimum légal", a de son côté condamné l'ancien Premier ministre Cinq Etoiles Giuseppe Conte.

Giorgia Meloni a, elle, défendu dans un communiqué "au contraire un beau signal et un privilège d'honorer les travailleurs en ce jour de fête et d'apporter les réponses qu'ils attendent".

Sur le fond, les syndicats dénoncent l'assouplissement des conditions d'embauche en CDD qui permet désormais aux employeurs de renouveler deux fois ces contrats précaires sans obligation de les pérenniser au terme des 36 mois d'activité.

La principale manifestation du 1er mai des grandes confédérations syndicales italiennes (Cgil, Cisl, Uil) s'est tenue cette année à Potenza (Sud).++



Portrait



Camilla

De maîtresse diabolisée à reine couronnée

Camilla a été le grand amour du roi Charles III et sera couronnée à ses côtés le 6 mai : un parcours extraordinaire pour une nouvelle reine de 75 ans longtemps diabolisée.

Depuis les années 1990, elle a navigué toutes les crises, stoïque et discrète. Longtemps les Britanniques ont

vu en elle une briseuse de ménage, ne lui pardonnant pas la fin du mariage conte de fées du prince Charles et de la princesse Diana.

Elle est désormais mariée depuis 18 ans à Charles, le connaît depuis plus de 50 ans. Le couple projette l'image d'un partenariat complice, comme récemment lors de leur voyage en Allemagne, leur premier à l'étranger depuis que Charles est devenu roi en septembre.

"C'est une femme chaleureuse et intelligente, pleine d'humour et de bon sens, qui n'a pas cherché à se mettre en avant", explique Isabelle Rivière, spécialiste de la monarchie britannique. "Ceux qui ne l'aiment pas sont ceux qui ne la connaissent pas".

Mais en dépit de son dévouement à la Couronne, de ses centaines d'engagements par an et de ses patronages caritatifs, la cote de popularité de Camilla reste mitigée à 46% d'opinions favorables.

Seulement 14% des Britanniques veulent qu'elle soit connue comme la "reine Camilla" selon un récent sondage. 36% acceptent au mieux "reine consort", comme Elizabeth II l'avait souhaité, et 23% pensent qu'elle ne devrait pas avoir de titre du tout (sondage Daily Mail).

Diana l'avait surnommée la "Rottweiler" (un chien dangereux), sobriquet qui l'a longtemps poursuivie. Le prince Harry, fils de Charles et Diana, l'a décrite dans son autobiographie "Le Suppléant" comme la "méchante" qui voulait "la couronner".

"Ce n'était pas le but final" a riposté Tom Parler Bowles, fils de Camilla, dans le podcast News Agents. "Elle a épousé la personne qu'elle aimait".

"Elle s'est mariée par amour, sachant très bien que cela impliquerait la couronne", tempère le commentateur royal Richard Fitzwilliams qui décrit une femme ayant "un sens aigu du devoir" et "dévouée à son mari".

Ce sont "des âmes sœurs : même âge, mêmes amis, même sens de l'humour (...). Tout ce que lui et Diana n'avaient pas", ajoute-t-il.

Casque de cheveux blonds et voix grave, sourire tranquille et humour maniant volontiers l'auto-dérision, toujours un pas derrière son mari, Camilla reste peu connue après des années dans l'ombre.

"Elle a des opinions bien arrêtées sur beaucoup de choses mais les garde pour elle", explique Tom Parker Bowles, critique gastronomique de 48 ans, racontant une mère aimant jardiner depuis toujours et "bonne cuisinière".

Camilla a aussi une fille, Laura, 45 ans, et cinq petits-enfants adolescents, dont trois seront ses pages d'honneur au couronnement.

Elle est aussi depuis son enfance une grande lectrice. Elle a créé il y a deux ans un cercle de lecture sur Instagram, "The Reading Room".

Elle est présidente ou marraine de plus de 90 associations caritatives, défend depuis des années les victimes de

viols et d'agressions sexuelles.

Certains sujets lui tiennent particulièrement à cœur comme l'ostéoporose, maladie des os fatale à sa mère et sa grand-mère.

Issue de la grande bourgeoisie, fille d'un officier reconverti dans le négoce de vins, elle grandit à la campagne, arrête ses études au brevet, achève son éducation dans une "Finishing School" en Suisse pour y apprendre les bonnes manières.

Elle rencontre Charles en 1970 à un match de polo.

S'ensuit une brève liaison, avant que leurs chemins ne divergent. Elle épouse l'officier Andrew Parker Bowles en 1973. Charles épouse Diana en 1981.

Ils reprennent leur liaison en 1986, Camilla divorce en 1995, Charles en 1996.

Après la mort de Diana, une campagne de communication s'organise pour la faire accepter.

Le remariage - civil - du prince et de Camilla en 2005 suscite beaucoup de réticences. La reine Elizabeth II n'y vient pas, mais organise une réception au château de Windsor. Au fil des ans, elle devient très proche de cette bru qui comme elle aime les chevaux et les chiens.

Être dans l'œil des médias en permanence "n'est pas facile" a confié l'an dernier Camilla dans une rare interview à Vogue. "Personne n'aime être observé tout le temps et critiqué... mais je pense qu'à la fin j'ai dépassé tout cela (...). Il faut continuer à vivre".

“

C'est une femme chaleureuse et intelligente, pleine d'humour et de bon sens, qui n'a pas cherché à se mettre en avant



15^{ème} édition du Salon international de l'agriculture au Maroc

Le SIAM retrouve ses marques à Meknès, après trois années d'absence

Le très attendu Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM) fait son grand retour à Meknès, du 2 au 7 mai courant.

Après trois années blanches, pour des considérations sanitaires liées à la pandémie du Covid-19, les professionnels du secteur agricole venant des quatre coins du pays et du monde retrouveront en premier le chemin du Salon dans le cadre des journées qui leur sont dédiées (du mardi 2 au jeudi 4 mai).

Ils pourront de nouveau slalomer et s'activer à travers les différents stands, pôles, pavillons et espaces du SIAM déployé sur une superficie de 18 ha dont 11 ha couverts, avant d'être rejoints par le grand public à compter de vendredi 5 mai.

Le Royaume-Uni est l'invité d'honneur à cette nouvelle édition, organisée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et placée sous le thème «Génération Green : Pour une souveraineté alimentaire durable».

Reflétant l'excellence des relations ancestrales qui le lient au Maroc, le choix du Royaume-Uni offre aux participants une belle opportunité pour découvrir et explorer la richesse et la diversité de l'agriculture britannique, a affirmé l'Association du Salon international de l'agriculture du Maroc.

Un choix qui n'a rien d'anodin. Rappelez-vous d'emblée que la coopération entre le Maroc et le Royaume-Uni dans le secteur de l'agriculture date de plusieurs années.

Ensuite, les deux pays ont signé en 2019 un accord d'association qui a permis d'assurer un flux conséquent de produits agricoles et autres et, par ricochet, de booster la coopération bilatérale entre le Maroc et le Royaume-Uni.

Comme l'a indiqué l'Ambassadeur du Royaume-Uni au Maroc, Simon Martin, lors d'une rencontre tenue récemment à Casablanca, l'on peut indiquer également que les exportations des fruits et légumes marocains vers le Royaume-Uni ont connu une hausse de 15% au titre de l'année 2022.

En effet, grâce à la hausse des exporta-



tions de tomates dont le Maroc est désormais le premier fournisseur du Royaume-Uni, elles sont passées de 350 M€ en 2021 à 400 M€, en 2022, principalement

A propos des tomates, les statistiques montrent que le Maroc en a exportées environ 30.000 tonnes vers le Royaume-Uni au cours des deux premiers mois de 2023. Ce qui est énorme, puisque cette quantité représente près de la moitié du volume (environ 45%) des tomates importées au Royaume-Uni durant cette même période.

Evoquant la participation de son pays à cette quinzième édition, le diplomate britannique a par ailleurs précisé à cette même occasion que son pays prévoit d'organiser six (6) conférences et ateliers lors de ce Salon qui verra la participation d'une forte délégation comprenant plus d'une trentaine d'entreprises représentant des secteurs importants tels que l'agro-technologie, les machines, le développement durable, l'horticulture et la logistique.

Plus d'une soixantaine d'experts britanniques sont également attendus. Opérant dans le secteur agricole, ces derniers «prendront part à des panels autour des thèmes se rapportant à la pénurie d'eau, à l'investissement dans l'agriculture durable, à la recherche et développement, à la biodiversité et l'agri-tech, entre autres», a déclaré Tom Hill, Consul Général du Royaume-Uni à Casablanca et directeur Pays du département du Business et du Commerce du Royaume-Uni.

A préciser que cette délégation, présidée par le ministre britannique de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires Ru-

rales, Rt Hon Lord Richard Benyon, comprend également des représentants du gouvernement du Royaume-Uni, a confié le diplomate dans une interview accordée à la MAP.

Pour lui, il ne fait aucun doute que «le SIAM vient couronner plusieurs exploits, non seulement dans le secteur agricole, mais aussi dans d'autres secteurs clés, objet de collaboration entre le Maroc et le Royaume-Uni».

Rendez-vous par excellence des professionnels de l'agriculture nationale et internationale, le SIAM devrait drainer cette année quelque 900 000 visiteurs, soit 50 000 de plus que lors de la précédente édition. 1400 exposants et 65 pays participants, contre respectivement 1365 et 60, en 2019, sont également attendus à ce rendez-vous lancé en 2006 par l'Initiative et la Volonté Royales.

Le SIAM 2023 s'articule autour de 10 pôles différents : «Régions du Royaume», «Sponsors et institutionnels», «Internationaux», «Produits», «Agro-fournitures», «Nature et Environnement», «Produits du terroir», «Elevage», «Machinisme» et

«Conférences».

Selon le programme concocté par les organisateurs de cette grand-messe de l'agriculture, l'édition 2023 va abriter près de 40 conférences traitant de différentes thématiques en lien avec le thème de cette année et les actualités agricoles.

Ainsi que le précise le département de tutelle, plusieurs ateliers et de conférences traiteront de sujets d'actualité, notamment la souveraineté alimentaire et le changement climatique.

Le ministre de l'Agriculture annonce en outre la signature de 20 contrat-programmes relatifs aux chaînes de production.

Pour rappel, la dernière édition du SIAM s'est tenue en 2019. Selon les chiffres publiés par l'Association du Salon international de l'agriculture du Maroc, le SIAM avait attiré cette année-là quelque 850 000 visiteurs, 595 journalistes représentant les médias nationaux et internationaux et connu l'organisation de 35 conférences et la signature de 42 conventions.

Elle avait par ailleurs accueilli la Suisse comme pays, invité d'honneur.

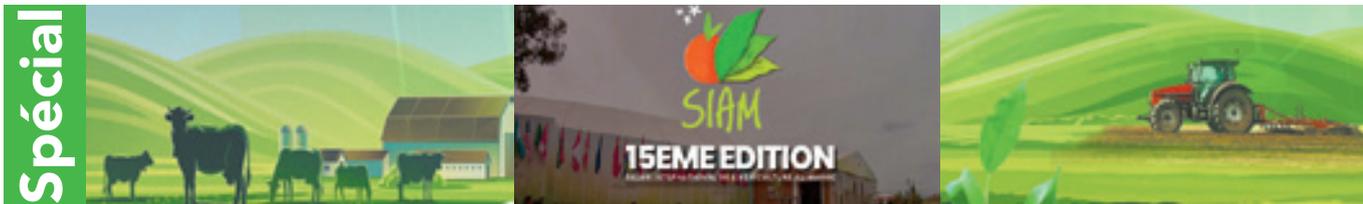
Alain Bouithy



Le Royaume-Uni avec les honneurs

Une édition très parlante :

- 18 ha dont 11 ha couverts de superficie
- 900 000 visiteurs attendus
- 1400 exposants
- 65 pays participants
- 10 pôles différents (Régions, institutionnels et sponsors, international, produits du terroir, machinisme, produits, agrofourniture, élevage, provendeurs, nature et vie)
- Près de 40 conférences sur différentes thématiques
- Signature attendue de 20 contrat-programmes relatifs aux chaînes de production.



Le point sur la coopération agricole Maroc/Royaume-Uni

La collaboration Maroc/Royaume-Uni dans le secteur de l'agriculture date de plusieurs années, rappelle le Consul Général du Royaume-Uni à Casablanca, Tom Hill, dans une interview à la MAP.

D'après le diplomate, par ailleurs directeur Pays du département du Business et du Commerce du Royaume-Uni, les deux pays se rejoignent de plusieurs partenariats dont voici-ci quelques exemples ci-dessous :

«La recherche et développement (R&D):

L'Université polytechnique Mohammed VI (UM6P) au Maroc, en collaboration avec Rothamsted Research et l'Université de Cranfield au Royaume-Uni, ont lancé une initiative visant à développer la prochaine génération de scientifiques et d'ingénieurs marocains. La phase initiale du partenariat s'est concentrée sur la réalisation de sept projets de recherche agricole et la création d'un centre de formation doctorale, soutenue par le groupe OCP, l'un des plus grands exportateurs d'engrais phosphatés au monde.

L'échange d'expertise :

L'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) a participé à une visite au Royaume-Uni concernant la décarbonisation fiscale de l'agriculture et a reçu deux experts britanniques pour une forma-



tion dans ce domaine, peu après la COP26.

Programmes financés par le Royaume-Uni au Maroc:

Projets financés par l'initiative Darwin du Royaume-Uni, par l'intermédiaire de la Global Diversity Foundation et du DEFRA (Department for Environment, Food and Rural Affairs), sur la viabilité socio-écologique des paysages culturels du Haut Atlas

et la conservation de la biodiversité agricole du Haut Atlas pour améliorer les moyens de subsistance des Amazighs au Maroc.

Programme Commercial Agriculture for Smallholders and Agribusiness (CASA):

Dans le cadre de ce programme et de Growth Gateway, le Royaume-Uni a mené des travaux ciblés pour améliorer la durabilité et le soutien aux petits producteurs marocains de tomates.

Les tomates constituent le plus grand secteur d'exportation agricole du Maroc (900 millions de dollars au total), le secteur s'est développé rapidement, grâce à une politique agricole volontariste et à d'importants investissements du secteur privé lancés il y a 20 ans ».

Les tomates constituent le plus grand secteur d'exportation agricole du Maroc (900 millions de dollars au total), le secteur s'est développé rapidement, grâce à une politique agricole volontariste et à d'importants investissements du secteur privé lancés il y a 20 ans ».

Zoom sur trois pôles de l'édition 2023

Elevage



Ce pavillon est le rendez-vous national de référence en matière de production animale. Il se divise en deux parties :

- L'exposition des animaux, seul pôle vivant, nous fait découvrir les animaux et les espèces représentatifs de l'élevage marocain.

C'est aussi le lieu des concours animaux, des représentations, ainsi que des shows équestres. Il est l'occasion de découvrir les plus beaux spécimens du royaume, qui ont été choisis lors d'une première sélection régionale.

- L'espace Provendier rassemble les activités vétérinaires, les services, les associations interprofessionnelles, ou encore les techniques et les équipements en rapport avec l'élevage.

Machinisme

Véritable salon dans le salon, le pôle machinisme rassemble une quantité impressionnante de machines et d'équipements liés à l'exploitation agricole. Durant 5 jours ce lieu devient le théâtre d'une forte dynamique commerciale, où les ventes et les achats sont stimulés par des promotions spéciales SIAM, ainsi que par la grande diversité de produits proposés.

De plus, les agriculteurs peuvent bénéficier sur place des mesures d'accompagnement et de financement proposées par le MAPM et par le CAM.



Produits du terroir

Ce pôle est dédié aux coopératives et associations de tout le Royaume dont les productions ont été certifiées par des labels

(AOC et IG) ou par l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA). Il rassemble la richesse indélégalisable des terroirs du Maroc, matrice et marqueur fort de l'identité territoriale, et symbole de fierté.

Ce lieu, centre d'une dynamique commerciale intense durant le Salon, offre aussi un véritable voyage à travers le Maroc par les sens, les couleurs, les odeurs, les goûts...

Le SIAM est l'assise de base pour exposer, promouvoir et faire connaître au niveau international les produits phares, leurs spécificités et leur histoire.



CULTIVER L'AVENIR



Le Groupe OCP, partenaire historique de l'agriculture, poursuit son engagement en faveur d'un secteur agricole durable et responsable. OCP développe une approche de fertilisation raisonnée répondant aux besoins des agriculteurs et visant l'amélioration et la protection de la santé des sols afin de favoriser la résilience alimentaire tout en permettant de lutter contre le changement climatique.

SPONSOR OFFICIEL



OCP



Malgré les aléas, l'approche de la souveraineté alimentaire va bon train

Les aléas climatiques, la raréfaction des ressources hydriques, les répercussions du Covid-19, le conflit russo-ukrainien et les resserments monétaires ont convergé vers des scénarios sombres en termes d'approvisionnement alimentaire. D'où l'importance accrue qu'accroissent les gouvernements à la souveraineté alimentaire, laquelle représente, désormais, un élément clé du système agricole marocain.

C'est dans cette logique que s'inscrit le Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), qui revient pour sa 15ème édition, après trois années d'absence, sous le thème: "Génération Green, pour une souveraineté alimentaire durable".

En effet, la faiblesse de la pluviométrie qu'a connue le Maroc ces trois dernières années a affecté aussi bien les cultures pluviales, que celles qui dépendent de l'eau d'irrigation, les niveaux hydriques des barrages et des réserves ayant considérablement reculé.

Face à de telles circonstances qui guettent la sécurité alimentaire au Maroc, la stratégie "Génération Green 2020-2030" s'oriente de plus en plus vers des cultures davantage résilientes et éco-responsables, tout en réduisant les espaces destinés aux cultures gourmandes en eau.

Cela dit, si l'intensification agricole est nécessaire pour nourrir une population humaine croissante et de plus en plus exigeante, elle doit toutefois tenir compte des pratiques durables, des liens coûts-avantages ainsi que de la pesée ultérieure des fluctuations mondiales afin de renouer l'agriculture verte.

Ainsi, en raison des défis posés par le contexte économique et climatique actuel, les agriculteurs ont de plus en plus besoin de nouvelles alternatives aux méthodes conventionnelles d'exploitation agricole afin de préserver l'eau et maintenir la santé des sols. Encore faut-il développer de nouvelles technologies pour protéger et

valoriser les ressources naturelles des différentes régions et mettre à niveau l'efficacité de l'utilisation des intrants.

Dans ce sens, le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Mohamed Sadiki, avait souligné, lors de l'ouverture de la 3ème édition des "Agro IT Days", que la digitalisation fait partie des chantiers transverses de la stratégie "Génération Green" et vise à permettre à l'agriculture marocaine d'être résiliente, compétitive, innovante et attractive, précisant que l'objectif du chantier de digitalisation est de connecter 2 millions d'agriculteurs et d'usagers à des e-services agricoles à horizon 2030.

Outre la formation des professionnels, la transformation digitale du secteur agricole permettra d'offrir aux agriculteurs un accès en temps réel à des données sur les conditions environnementales et des machines utilisées, ce qui pourrait renforcer

les capacités de production agricole et d'adaptation aux changements.

Toutefois, si la numérisation du système agro-alimentaire est capable d'améliorer l'efficacité, la transparence, la rentabilité et l'équité, il existe des obstacles majeurs à l'adoption des solutions numériques dans le secteur agricole, dont la couverture internet, la formation des compétences numériques, l'alphabétisation dans le monde rural, la confiance et la sécurité digitale.

Aujourd'hui plus que jamais, le secteur agricole marocain a besoin de cultures qui fassent preuve de résilience face aux fluctuations futures, de pratiques durables en matière de fertilisation, de protection des cultures et stockage, d'une agronomie capable de faire face à la diversité des compromis entre les différentes parties prenantes.

Par Kawtar CHAAT
(MAP)

Agence pour le Développement Agricole
Acteur incontournable du développement agricole

Depuis sa création, l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) contribue activement à la mise en œuvre de la stratégie agricole du Royaume. Ainsi, l'ADA veille à l'amélioration du climat des affaires et à la promotion de l'investissement dans le secteur agricole à travers la mobilisation et la valorisation du foncier dans le cadre du partenariat public-privé, la mise en place des projets d'agrégation, l'appui et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs ainsi que le développement de l'agriculture solidaire et la commercialisation des produits du terroir à l'échelle nationale et internationale.

Le développement durable étant une priorité, l'ADA, grâce à son expérience acquise suite à son accréditation par le Fonds Vert pour le Climat (FVC) et le Fonds d'Adaptation (FA), milite pour le développement d'une agriculture durable, compétitive et résiliente aux changements climatiques.

L'ADA est ainsi disposée à vous écouter, vous aider et vous accompagner dans vos projets agricoles.



ESPACE LES PATIOS
Angle Av. Anouakhil et Mahal Ben Barka
Bâtiments 2 et 3, 3^{ème} étage | Hay Riad, Rabat, Maroc
Tel: 0 537 879 826 | Fax: 0 537 879 749

[ada.gov.ma](https://www.ada.gov.ma)




الوكالة المغربية للتربية الـزراعية
والتربية الـصيدية و التـرابط الـريفي
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MÉRITIME
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL



***CREDIT AGRICOLE DU MAROC
PARTENAIRE OFFICIEL
DU SALON INTERNATIONAL
DE L'AGRICULTURE AU MAROC***



**CREDIT
AGRICOLE
DU MAROC**

 www.creditagricole.ma

 [creditagricoledumaroc](https://www.facebook.com/creditagricoledumaroc)

 [creditagricolemaroc](https://www.instagram.com/creditagricolemaroc)



Pavillon Village Start-up

Un nouveau pôle à découvrir

Mis en place à l'initiative du commissariat général du SIAM, le Pavillon Village Start-up fait son apparition, pour la première fois, à l'occasion de cette quinzième édition.

Comme annoncé par les organisateurs, il réunit 30 Start-up nationales et internationales autour d'un programme alliant tables rondes, conférences et démonstrations immersives.

L'adoption des nouvelles technologies et des pratiques intelligentes dans le secteur agricole marocain est devenue aujourd'hui une impérative nécessité, souligne-t-on dans un communiqué des organisateurs de cette édition.

Et d'ajouter que les nouvelles solutions et innovations technologiques sont désormais un recours incontournable pour développer une agriculture marocaine et africaine intelligente, performante et durable, en attestent les ambitions de la stratégie "Génération Green 2020-2030" qui prônent le développement d'un secteur agricole résilient, en introduisant de nouvelles technologies, en numérisant les services agricoles et en améliorant la qualité et la capacité d'innovation.

Cette année, le SIAM met ces aspirations en première ligne et sur près de 1.200 m². Un écosystème dynamique et innovant composé de 30 Start-up nationales et internationales qui viendront présenter leurs solutions à même de faire évoluer le business-model agricole, ses offres, ses pratiques et ses expertises, tout en répondant aux enjeux agronomiques, économiques et environnementaux qui lui incombent, rapporte la MAP.

"De l'AgTech à la FoodTech en passant par la GreenTech ou la WaterTech, ce nouveau pôle va permettre de réunir et rapprocher les différentes parties prenantes afin de soutenir et accélérer l'innovation, la souveraineté alimentaire, la durabilité, la résilience et la compétitivité de l'agriculture de demain", a relevé le commissaire général du SIAM, Jaouad Chami, cité dans le communiqué.

"Ces 30 Start-up ont pour ambition de soumettre aux acteurs publics et privés de nouveaux axes pour améliorer le rendement, l'efficacité et la rentabilité du secteur agricole", a-t-il soutenu.

Autre grande nouveauté cette année, le déploiement de la Ferme Immersive Digitale. Un démonstrateur de 300 m² installé au cœur du Pavillon "Village Start-up" qui accueillera un guichet de e-services FirmaTech, des desks de présentation connectés, une serre digitalisée, un espace de réalité virtuelle, des zones de networking, d'agriculture verticale, de cultures, d'élevage et d'aquaponie, une méthode combinant la culture de végétaux et l'élevage de poissons dans un environnement partagé.

"Moderniser le secteur agricole implique l'introduction des innovations technologiques aux différents stades du processus de production, de l'amont à l'aval, de la parcelle au management. Cette ferme digitale offrira une expérience immersive et interactive aux visiteurs et met-

tra en avant les dernières technologies et pratiques agricoles durables", a fait savoir M. Chami.

Et d'expliquer que "les Start-up Agri-

tech peuvent utiliser cet espace pour présenter leurs produits et services de manière rapide et efficace dans les domaines de la production alimentaire durable, de l'agri-

culture indoor, de la réalité virtuelle et de l'élevage. En marge du salon, des compétitions de gaming seront également lancées afin de nourrir l'esprit de challenge".

MAMDA fête cette année ses 60 ans d'existence et réaffirme sa raison d'être en tant que partenaire de l'agriculture marocaine.

Depuis ses débuts, MAMDA assure le monde agricole et s'adapte aux différents changements et mutations du secteur et confirme d'année en année, ses engagements envers les différents acteurs de la chaîne de valeur agricole.

التعاونية الفلاحية
mamda

WWW.MAMDA-MCMA.MA



Ils ont dit

Le Royaume-Uni est honoré d'avoir une délégation de plus de 70 experts et représentants du gouvernement britannique

«Le SIAM vient couronner plusieurs exploits, non seulement dans le secteur agricole, mais aussi dans d'autres secteurs clés, objet de collaboration entre le Maroc et le Royaume-Uni.

Pour cette édition, le Royaume-Uni se distingue d'avoir une délégation de plus de 70 experts et représentants du gouvernement britannique, présidée par le ministre britannique de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires Rurales, Rt Hon Lord Richard Benyon...

C'est aussi une opportunité pour tisser des liens entre les entreprises britanniques et les entreprises marocaines, africaines et autres présentes, à travers les différentes réunions B2B qui seront organisées en marge du SIAM.»

Tom Hill

Consul Général du Royaume-Uni à Casablanca et directeur Pays du département du Business et du Commerce du Royaume-Uni.

Mettre en avant l'excellence de l'agriculture et de l'agro-alimentaire français

«Nous sommes fiers de participer une fois de plus au SIAM aux côtés de nos partenaires français et marocains. C'est une occasion unique de mettre en avant l'excellence de l'agriculture et de l'agro-alimentaire français, une opportunité pour les entreprises françaises de rencontrer des acteurs clés du secteur agricole et agroalimentaire marocain, d'explorer de nouveaux marchés et de présenter leurs innovations et leurs savoir-faire. Nous sommes persuadés que le Pavillon France sera un lieu d'échange dynamique pour les professionnels et les visiteurs et que cette édition sera une réussite pour nos entreprises que nous continuerons d'accompagner dans leur développement à l'international.»

Thierry Alain TRUONG

Chef du pôle pavillons France pour les équipements et solutions pour l'agriculture et l'agro-alimentaire de Business France.

Nouer des partenariats commerciaux avec des acteurs clés du Maroc et de la région

«Nous sommes ravis de la participation française au Salon International de l'Agriculture au Maroc après la période Covid. Cet événement est une opportunité unique pour les entreprises françaises de présenter leur savoir-faire et de nouer des partenariats commerciaux avec des acteurs clés du Maroc et de la région. La CFCIM est fière de contribuer à chaque fois à l'organisation des rendez-vous BtoB pour le compte des exposants, et de promouvoir les échanges commerciaux entre la France et le Maroc. Nous sommes convaincus que cette participation renforcera encore davantage les liens économiques entre nos deux pays.»

Claudia GAUDIAU-FRANCISCO

Présidente de la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM).

Apprendre des différentes expériences des pays participants

«L'importance de cette manifestation réside notamment dans le fait qu'elle accueille cette année un certain nombre de pays qui ont déjà vécu, il y a plus de 30 ans, la problématique de la raréfaction des ressources en eau et ont réussi à la surmonter, à l'instar de l'Australie.

Le Salon sera ainsi une occasion pour les agriculteurs marocains d'apprendre des différentes expériences des pays participants en ce qui concerne les dernières variétés (plantes, arbres, etc.) résistantes à la chaleur, à la salinité et à la sécheresse.

Cette manifestation sera aussi l'occasion pour les agriculteurs d'apprendre des expériences des différents pays en matière d'amélioration du rendement et de la productivité de leur terres en faisant appel aux nouvelles technologies.»

Lahbib Bentaleb

Président de la Fédération des Chambres d'Agriculture du Maroc (FECAM)



Spécial



Caisse Nationale de Sécurité Sociale / Direction Régionale de l'Orient
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2023 (Séance publique)

Le Vendredi 26 Mai 2023 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale CNSS - de l'Orient sise : Boulevard Echouhada Oujda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix n° 01/2023 concernant l'achat de fournitures de bureau et informatiques pour la Direction Régionale de la CNSS de l'Orient, réparti en deux (02) lots distincts :

- Lot N° 1 : Fournitures Informatiques
- Lot N° 2 : Fournitures de Bureau

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction Régionale CNSS - de l'Orient Division Ressources Bureau des Moyens Généraux sise : Boulevard Echouhada Oujda, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offre peut être envoyé aux concurrents, à leur demande, en appliquant les conditions énoncées à l'article 19 de la loi du 9 novembre 2016 relative à la détermination des modalités et des formes de la passation des marchés de l'Etat ainsi que à certaines exigences relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- Lot N° 1 : Fournitures Informatiques : 3 000,00 Dhs (Trois Mille Dirhams)
- Lot N° 2 : Fournitures Informatiques : 4 000,00 Dhs (Quatre Mille Dirhams)

L'estimation des coûts est arrêtée à :

- Lot N° 1 : 328 008,00 Dhs (Trois Cent Vingt Huit Mille et Huit Dirhams)
- Lot N° 2 : 404 802,00 Dhs (Quatre Cent Quatre Mille Huit Cent Deux Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent déposer leurs offres :

- soit sur le site www.marchespublics.gov.ma
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- soit les déposer contre récépissé au bureau précité.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les échantillons ou autres documents techniques exigés par le dossier d'Appel d'Offres doivent être déposés dans les bureaux sus-indiqués au plus tard le 25 Mai 2023.

N° 3042/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EDUCATION

NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS Académie Régionale d'Education et de Formation de l'Orient Direction Provinciale de Jerada

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° : 0071/INV/2023 (SEANCE PUBLIQUE)

Le 25/05/2023 à 10 H, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation nationale, du préscolaire et des sports à la province de Jerada, à l'ouverture des plis pour :

ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DESTINES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE JERADA - EN LOT UNIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés à de la Direction provinciale du Ministère de l'Éducation nationale, du préscolaire et des sports à la province de Jerada, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 11.000,00 (Onze mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 430.024,00 dhs TTC (Quatre Cent Trente Mille Vingt-Quatre Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des Marchés à la Direction provinciale du Ministère de l'Éducation nationale, du préscolaire et des sports à la province de Jerada, Jerada.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 3043/PA

ITISSALAT AL-MAGHRIB DIRECTION REGIONALE D'AGADIR
AVIS DE REPORT CONSULTATION OUVERTE

Le Directeur Régional d'Itissalat Al Maghrib Agadir recevra jusqu'au Mercredi 10 Mai 2023 à 16 heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division Administrative et Financière, sise Avenue Hassan Ier, les offres relatives à :

Consultation Ouverte N°20/DRA/2023/PR60376 = Travaux de réfection, Entretien, Réparation et peinture avec expertise et étude de stabilité des équipements d'infrastructures des sites relevant de la DRA- Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale / Division Administrative et Financière / Service Achats et Logistique sise Avenue Hassan Ier Agadir.

Tel : 05 28 22 30 40 / Fax : 05 28 22 14 14.

N° 3044/PA

ROYAUME DU MAROC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) BRANCHE EAU Direction

Approvisionnement et Marchés

Avis d'Appel d'offres Ouvert N° :

9/DAM/CE/2023 à lot unique Séance Publique

La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE Branche Eau, sise à Rabat lance un appel d'offres qui concerne : La réalisation des analyses des micropolluants organiques Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à : 475.200,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 4.752,00 MAD

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau des marchés (DAM) et Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc, Tel : (+212) 0537 66 73 05/06, Fax : (+212) 0537 66 75 13

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 01 Juin 2023 à 10:30 (heure locale) à la Salle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats Courants de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse

: Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (212) 5 37 66 72 19.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/Espace-entreprise-rubrique-Achats>

N° 3045/PC

ROYAUME DU MAROC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) BRANCHE EAU Direction

Approvisionnement et Marchés

Avis d'Appel d'offres Ouvert N° :

12/DAM/CM/2023 à lot unique Séance Publique

La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE - Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne : Prestations de service des chalets centre de vacances du Sud de l'ONEE Branche Eau Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

L'estimation du coût des

prestations s'élève à : 1.800.367,20 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 18.000,00 MAD

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau des marchés (DAM) et Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc, Tel : (+212) 0537 66 73 05/06, Fax : (+212) 0537 66 75 13

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité avant la date et l'heure

fixées pour la séance d'ouverture des plis.

• Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 25 Mai 2023 à 10:30 (heure locale) à la Salle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats Courants de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (212) 5 37 66 72 19.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/Espace-entreprise-rubrique-Achats>

N° 3046/PC



DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGENCE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES DE CHASSE

N° 05/2023 DPANEF/TR

Le Directeur Provincial de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Tarooudant recevra jusqu'au 29 Mai 2023 à 09h00 les offres concernant l'association du droit de chasse Associative dans le lot ci-après cité :

Province ou Préfecture	COMMUNE RURALE	DENOMINATION DU LOT	SUPERFICIE APPROXIMATIVE (Ha)	TYPE DE GIBIER
Tarooudant	Tarooudant	Tarooudant	2870ha	Sébestriale

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Tarooudant les, jour et heure ci-dessus mentionnés.

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré au bureau de la chasse et pêche au siège de la Direction Provinciale Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Tarooudant.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq Mille Dirhams (5.000,00Dhs)

L'appel d'offres est ouvert aux associations de chasse dûment constituées, affiliées à la Fédération Royale Marocaine de Chasse et déclarées conformément aux dispositions réglementaires du droit d'association.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Tarooudant.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont :

- 1/ - Dossier administratif comprenant :
 - Une demande d'admission sur papier timbré, mentionnant notamment le nom et l'adresse complète du siège de l'association ainsi que le nom du lot pour lequel l'association présente sa soumission.
 - Une Copie des statuts de l'association, conformes aux statuts type des associations cynégétiques dûment légalisés et signés par le représentant légal de l'association.
 - Une Copie du procès-verbal de l'assemblée constitutive ou du dernier Procès-verbal de l'Assemblée Générale dûment légalisé.
 - Le récépissé de dépôt des statuts auprès des autorités concernées certifié conforme à l'original.
 - La liste des membres du bureau et des membres adhérents avec les références de leurs permis de chasse et de port d'armes signés et cachetés par le représentant légal de l'association.
 - Une copie de l'attestation d'affiliation à la Fédération Royale Marocaine de Chasse certifiée conforme à l'original.
 - La déclaration sur l'honneur, signée et cachetée par le représentant légal de l'association (Annexe 1) attestant que l'association ne dispose pas d'un autre lot pour le même type de gibier sur l'ensemble du territoire national, et que si les membres du bureau de l'association ne sont pas précédents d'autres associations cynégétiques.
 - Un récépissé de versement du cautionnement provisoire afférent à chaque lot, tel que le montant de ce cautionnement est fixé à l'article 9 du CPS.
 - Le Cahier des Prescriptions Spéciales dont toutes les pages doivent être paraphées. La dernière page est signée et cachetée avec la mention "Le et accepté".

2. Le dossier technique porte sur :

- L'engagement modèle en annexe 2 et qui comporte :
 - L'offre financière précisant le montant proposé (libra en chiffres et en lettres à titre de référence annexée verser au fonds de la chasse et de la pêche continentale.
 - L'engagement à assurer le gardiennage durant la période de bal à raison d'un minimum d'un gardien tous les mille (1000) ha ainsi que le balisage et la signalétique de chaque lot pour lequel il se porte candidat conformément aux dispositions de l'article 35du CPS.
 - Un programme prévisionnel des aménagements cynégétiques au cours de la première période de bal conformément aux dispositions des articles 30, 31, 32, 33, 34, 35 et 36 du CPS Type.
 - Un projet d'investissement global, à présenter sous forme d'un tableau qui doit préciser, par année, le programme physique et financier à entreprendre dans le lot.

N° 3047/PA

Clôture en apothéose à Rabat du Festival du théâtre africain

La première édition du Festival du théâtre africain vient de prendre fin dimanche soir au théâtre Mohammed V de Rabat, en présence de plusieurs personnalités politiques et culturelles.

S'exprimant à cette occasion, Mohamed Benyacoub, commissaire général de "Rabat, capitale africaine de la culture" et directeur des arts au ministère de la Jeunesse, de la culture et de la communication, a remercié vivement toutes les parties prenantes pour leur contribution à la réussite de cet événement. "Cette semaine a été marquée par de grands moments de partage, de découverte et d'émotions" grâce aux représentations exceptionnelles des dix compagnies invitées pour l'occasion, reflétant "la diversité, la créativité et surtout l'immense talent des artistes du théâtre de notre continent", a-t-il indiqué.

"Nous sommes également fiers d'avoir organisé des rencontres qui ont permis d'analyser et de débattre des réalités du théâtre, suivant une démarche inclusive, participative et de proximité", s'est réjoui M. Benyacoub, soulignant la richesse des enseignements tirés en espérant que cela contribue à "l'émergence d'une véritable synergie pluri-acteurs pour la structuration d'un marché africain du théâtre".

Pour sa part, Khalid Tamer, directeur artistique du festival du théâtre africain, a exprimé, dans une déclaration à M24, chaîne d'information en continu de la MAP, son bonheur de terminer cette première édition très riche en échanges, annonçant la préparation de nouveaux débats et de masterclasses pour les éditions à venir. "... La cérémonie de clôture de cette grand-messe théâtrale africaine a été l'occasion idoine pour les professionnels de la culture et du théâtre de partager leur appel, lu par le directeur culturel burkinabé Kira Claude Guingane, qui vise la création du "Marché des arts vivants africains", dont la mission se construit de manière concertée pour faire du théâtre contemporain africain le ferment de la rencontre de l'autre et des imaginaires croisés.

Cet appel vise également à instituer un espace de dialogue continental et pluri-acteurs, à travers la



création d'un réseau des théâtres contemporains africains, outre l'organisation et le soutien de la circulation des étudiants, des artistes, des auteurs, ainsi que de leurs projets et de leurs œuvres.

Le Marché des arts vivants africains a aussi pour but de renouveler l'offre de formation aux métiers du spectacle, de créer, mettre en réseau et animer les espaces de formation, de création et de diffusion, d'être au rendez-vous de la révolution numérique, de construire les outils innovants de modèles économiques diversifiés et indépendants, ainsi que d'échanger et d'élaborer des pratiques innovantes et adaptées pour et avec les publics africains.

En sus, la soirée a été marquée par la remise du prix de la meilleure création par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, remporté ex-aequo par les îles Comores pour la

pièce théâtrale "Je n'ai pas de nom", mise en scène par Soumette Ahmed, et le Maroc pour la pièce "Elle était une fois la jupe", mise en scène par Mohammed Amin Boudrika.

Organisée sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI (24 -30 avril 2023) par le ministère de la Jeunesse, de la culture et de la communication, en partenariat avec le collectif Éclats de Lune, la première édition du Festival du théâtre africain avait pour ambition de mettre en lumière la richesse et la diversité de la scène africaine contemporaine. S'inscrivant dans le cadre de "Rabat, capitale africaine de la culture", l'événement a rassemblé des compagnies de dix pays différents, à savoir le Congo, la Guinée, Burkina Faso, le Burundi, le Mali, le Cameroun, le Kenya, les Iles Comores, le Bénin et le Maroc.

Remise des prix de la première édition de "Rabat'Doc Africa"

La première édition du festival "Rabat'Doc Africa" s'est clôturée samedi soir lors d'une cérémonie qui a vu la remise des prix aux films gagnants.

C'est le documentaire "Gardien des mondes", de la réalisatrice franco-algérienne Leila Chaïbi, qui a remporté le Grand Prix (financé par la chaîne documentaire Al Jazeera) de cette édition organisée par le Centre Sijilmassa pour les études et les recherches audiovisuelles et l'Université Mohammed V, sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI.

Ce long-métrage documentaire de 90 minutes nous plonge dans l'univers singulier de Hassan qui vit depuis quarante ans dans un cimetière, après avoir perdu toute sa famille. Sur les collines de ce cimetière de Tunis, Hassan veille les morts et observe les vivants. Invoquant sa propre expérience, Hassan parle d'amour et de mort, estimant que ce noble

sentiment s'est déprécié dans un monde de plus en plus matérialiste et que la mort est la seule chose capable de faire tomber les inégalités sociales entre les gens. Le Prix du jury a été décerné au documentaire "Le taxi, le cinéma et moi" du réalisateur burkinabé Salam Zampaligré, alors que le Prix universitaire de la créativité est revenu au film "Pack d'été" du réalisateur marocain Salem Bellal.

Dans une déclaration à la MAP à cette occasion, le directeur du festival "Rabat'Doc Africa", Azelarab Alaoui, a relevé que "cette première édition a été un franc succès et Rabat peut être aujourd'hui fière d'avoir un grand festival consacré au film documentaire", remerciant par la même toutes les parties ayant contribué à la réussite de cet événement. Cette édition, a-t-il rappelé, a été marquée par la signature de la charte de création de la Fédération africaine universitaire des ciné-clubs qui sera

basée à Rabat et qui contribuera à la formation des étudiants universitaires intéressés par le film documentaire.

Dans une déclaration similaire, le commissaire général de "Rabat, capitale africaine de la culture", Mohamed Benyacoub, a indiqué que le festival a permis une meilleure connaissance de l'industrie du film documentaire en Afrique. L'événement a aussi connu l'organisation d'ateliers et de rencontres entre réalisateurs africains et étudiants universitaires, qui ont été largement suivis par les jeunes intéressés par le cinéma documentaire, "ce qui nous encourage à ouvrir la participation, à l'avenir, à un plus grand nombre de personnes afin de garantir le succès de cette manifestation culturelle panafricaine", a-t-il dit.

De son côté, le réalisateur marocain Salem Bellal, gagnant du Prix universitaire de la créativité de cette édition, a exprimé à

la MAP son bonheur de voir son documentaire en langue hassanie primé dans un événement culturel de dimension continentale comme "Rabat'Doc Africa". Lors de la cérémonie de clôture, qui s'est déroulée en présence de personnalités académiques, artistiques et culturelles du Maroc et de plusieurs pays africains, un hommage a été rendu au réalisateur et professeur de cinéma burkinabé Issiaka Konaté. Placée sous le thème "Le film documentaire africain, un levier pour la créativité et le développement", la première édition du festival "Rabat'Doc Africa" a été organisée du 25 au 29 avril dans le cadre des festivités "Rabat, Capitale africaine de la culture 2022/2023". Le festival ambitionne d'enrichir la scène culturelle de la Ville lumière, capitale de la culture africaine, et de mettre en place un nouveau rendez-vous pour l'échange africain sur terre marocaine par le biais du cinéma.

L'Esclave remporte le GP du festival du cinéma "Les Terranga"

Le film "l'Esclave" ou "The Slave" de son réalisateur marocain Abdelilah El Jouahri a remporté le Grand prix (sélection long métrage fiction) de la 4^{ème} édition du festival du cinéma "Les Terranga", organisée dernièrement à Dakar.

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée, samedi soir, au Grand Théâtre national, Doudou Ndiaye Coumba Rose de Dakar, en présence de plusieurs acteurs, réalisateurs et professionnels du cinéma de plusieurs pays africains.

Le film de Abdelilah El Jaouhary, qui a remporté plusieurs prix internationaux, traite du rapport au travail, de la place dominante qu'il prend dans l'existence individuelle et collective de personnes et des sociétés.

Le film évoque également la hiérarchie, le capitalisme, la lutte des classes, la déshumanisation, l'asservissement au travail : autant d'axes racontés autour d'une histoire non moins intrigante à propos de «l'esclavagisme» moderne.

Ce film traite en particulier un sujet philosophique qui entre dans le cadre des débats approfondis autour de l'Homme moderne, notamment la

problématique de la liberté et de l'esclavage, avait déclaré à la MAP le réalisateur marocain, également président de l'Union des Réalisateurs Auteurs Marocains.

"Ce long métrage aborde également la question de l'esclavagisme qui a pris des formes modernes dans notre époque et ce à travers le personnage de Ibrahim interprété par l'acteur Saad Mouafak", a-t-il souligné, notant que l'histoire tourne autour de Ibrahim qui voyage dans un village "pour que quelqu'un l'achète comme esclave".

"l'Esclave" a également raflé le prix de la meilleure interprétation masculine décerné à l'acteur marocain Saad Mouafak pour son rôle de Ibrahim.

Dans la même catégorie, long métrage fiction, le film "Xalé" du Sénégalais Moussa Sene Absa s'est adjugé le deuxième prix tandis que le film "Sira, sur la route" du réalisateur malien Fousseynou Maïga a remporté le troisième prix.

Le Maroc a aussi remporté le premier prix dans la catégorie court métrage fiction accordé au film "The Driver" du réalisateur Mehdi Ayouché, alors que le deuxième et le troisième prix ont été décernés respectivement aux



films "Ebounda" de Perrin sombo (Centrafrique) et Timis de Awa moctar gueye" (Sénégal).

Le Jury de la sélection officielle Long métrage, présidé par le réalisateur sénégalais, Mansour Soura Wade, comprenait parmi ses membres l'actrice marocaine, Latifa Ahrare.

Le festival, qui a pour thème cette année "Le Streaming", a pour objectif de se libérer et faire connaître dans leur propre pays et dans le monde ces héros qui sont les acteurs et techni-

ciens du cinéma et de l'audiovisuel africain.

Né de l'initiative de l'Association Cinéma 221 dont les membres fondateurs sont des professionnels du cinéma sénégalais, "Les Terranga" récompense les talents du continent et de la diaspora. Cet événement est aussi un outil d'intégration africaine, de promotion de la Destination Sénégal, de professionnalisation du secteur, et veut figurer parmi les rencontres majeures du continent.

Bouillon

de culture

Théâtre

La troupe Demlij présente, le 03 mai à la salle de l'Institut supérieur des techniques d'informatique de commerce et de gestion de Berrechid, sa pièce de théâtre "BORYOSS" dans le cadre du 3^{ème} festival Ouchak Al Masra,

Cette présentation s'inscrit dans le cadre de la tournée théâtrale, organisée par la troupe à travers le Royaume du Maroc.

La pièce est un voyage spirituel à travers le patrimoine culturel marocain à travers l'utilisation de la musique Gnaoua, du Hadhra, des vêtements, de tout ce qui est spirituel, du langage physique et des mouvements expressifs issus du subconscient de l'acteur, en plus d'évoquer le thème de la "sorcellerie" à travers le caractère de "phobie" et le mal qu'il véhicule.

La pièce traite, sous une forme tissée philosophique et dramatique, de la recherche de la vérité, ou plutôt d'un voyage vers un monde inconnu. C'est un voyage à la recherche d'une femme invisible. Al-Meludi, qui souffre d'un trouble psychologique et délirant, veut rechercher sa femme, "phobie" et sa fille. Son ami "Al-Nourani" l'aidera en cela. Ce dernier l'accompagne dans ce voyage de recherche, où ils rencontreront de nombreuses difficultés et surprises.

La pièce a été écrite par Abdelmeljid Saadallah, mise en scène par Sami Saadallah, dirigée artistiquement par Ayoub Benhabbach et interprétée par Zineb Zaaboul, Zakaria Hasni, Sami Saadallah, Abdelkader el-Wardi, Tariq Moustakim et Mahdi Ladi.

L'art du conte, une tradition ancestrale célébrée à M'hamid El Ghizlane

Ghizlane, un auditoire admirateur de l'art du conte s'est donné rendez-vous, samedi soir au cœur du désert, pour commémorer cette tradition ancestrale à l'occasion de la 18^{ème} édition du Festival international des nomades.

Principale nouveauté de ce rendez-vous, ces moments littéraires qui embaumaient jadis les tentes nomades ont été ajoutés par la direction du festival en vue de faire vivre aux visiteurs cette remarquable expérience narrative.

Ainsi, de célèbres représentants internationaux de l'art du conte ont été conviés pour faire vivre aux visiteurs des moments surprenants et magiques pour un

voyage dans l'imaginaire en plein Sahara.

A travers cette nouvelle activité, le festival entend faire valoir un composant authentique de la culture nomade, a souligné le directeur de cet événement, Noureddine Bougrab, mettant en exergue la saveur particulière du conte chez les nomades.

Dans une déclaration à la MAP, M. Bougrab, également président de l'association Nomades du Monde à l'initiative de ce rendez-vous, a précisé que cette particularité réside dans la capacité du conte à tenir compagnie aux nomades dans un espace aussi vaste et imposant comme le désert.

Cet art ancestral permet de grandir et transcender les limites de notre pensée, a-t-il fait observer, ajoutant qu'il représente un élément central dans la transmission et l'acquisition de la culture et l'apprentissage social des valeurs.

Outre les participants marocains, cette nouvelle expérience regroupe des artistes venant du Mali et de la France a fait savoir M. Bougrab, mettant l'accent sur l'importance d'échanger les expériences dans ce domaine.

En s'inspirant des contes de ses grands-parents, la conteuse Nabila El Fahmy a indiqué pour sa part, qu'elle veille à rédiger elle-même ses propres histoires, met-

tant en avant l'importance de redonner vie au patrimoine immatériel authentique marocain.

Elle a souligné que la thématique et la performance des contes diffèrent selon la nature de l'audience, gardant cependant une essence commune représentée dans la pertinence et la sagesse du message transmis.

Ayant fait ses débuts à l'atelier de conte et contage dans la ville de Fès, la jeune artiste a mis en valeur le rôle de cette activité artistique dans le développement des capacités de prise de parole et d'influence auprès de plusieurs jeunes provenant de différents milieux et domaines.

Outre les soirées de concerts

avec des musiques émanant des profondeurs du Sahara, le festival donnera à voir les traditions ancestrales dans la vie de ces populations du désert, confirmant la richesse de leur culture.

Jusqu'au 1^{er} mai, le public aura rendez-vous avec des démonstrations de course de dromadaires, de fabrication de pains cuits dans le sable (la Mella) et un match de hockey sur sable, entre autres.

Cet événement est organisé grâce notamment au soutien de la province de Zagora, le ministère de la Culture, l'Office national marocain du tourisme, la Fondation banque populaire et le Conseil provincial de Zagora.

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

DÉLIVRANCE	ENRÔLEMENT	RENONCIATION	FOU D'INFORMATIQUE	ALTIER CHROME	SODIUM À PEU PRÈS	EST PORTÉ À BOIRE	FLÂNE FIN DE VERBE	FAVORITISME
GREVER				IMBÉCILE RELEVER		PARÉ CALCIUM		
LOUP							QUARTIER D'ALEP	
					PILE		ALUMINIUM	NOCIF
FEMME STUPE ROMAINS			GRECQUE			TELLEMENT VIEILLE CITÉ		
					EN BRIQUE		PRONOM SÈVES	
MAYONNAISE EN OSNY			TAUX CONNU				EST À LONDRES	
			PRONOM A DE L'AVENIR		EN SOMME	ÉCRIVAIN JAPONAIS	EN OSMOSE	
SODIUM CORRIPA								
			SYMBOLE DE L'ARGON	POPOTE ROMAINS			DONNE LE CHOIX	CRACK
STÉRILET VERBAL					SODIUM		LA FÊTE AU STADE	
SOPORIFIQUES								

Solution mots flechés d'hier

EMPLACEMENT	E	EN ADJUT	NÉES	C	CHIFFRE EN SÉRIE	PLANS JAPON	D	EST EN ACTUEL	BANQUE PRINCIPAL	B	ROYAUME
PENDANCE	M	A	C	H	I	N	A	T	I	O	N
BARON	B	O	U	I	B	O	U	I	O	A	
PROUD	O	C	A				B	A	M	I	
TUMULTUEUX	T	M	U	L	T	U	E	U	X	A	
LATIF PASSER	T	O	L	E	R	E	G	O	N	D	
DEIN LE VERT	I	N	R	A			C	N	I	E	
FROÇ	F	R	O	C			C	A	R	T	E
FUSIL	T	E	A				U	I	S		
PROFON PAR LOTS	L	O	T	I	S	S	E	M	E	N	T
TON	T	O	N				U	S		L	O
TIMBRE D'ALLER	G	I	C	L	E	R		N	E	O	N
FIN D'ANNÉE	E	E					R	E	R	G	S
											E
											N
											O

Directeur de la Publication et de la Rédaction
 Mohamed Berabiz

Secrétaire général de la rédaction
 Mohamed Bouzarb

Rédaction
 Hassan Bentaleb
 Alain Bouathy
 Mounad Tabet
 Walaa Mejdoubi
 Mehdi Oussat
 Rachid Melhah

Responsable des ressources humaines
 Atika Rachdi

Directeur artistique
 Fouad Ezzafe

Service technique
 Khadija Sibi (Responsable)
 Myriem Bahane
 Khadija Halali
 Haid Bouzarrouata
 Mariama Farki
 Elhamedoussi Elmardi

Révision
 Abdelmoumin Warrach
Secrétariat
 Aymata Tabaa

Photographe
 Ahmed Laatraki
Correspondants
 Ahmedou El Katab (Lalyoune)
 Abdelali Khallad (Essouira)

Collaborateurs
 Chouab Sahroun
 Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
 33, Rue Amir Abdelkader
 B.P: 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
 libération@libe.ma
Téléphone:
 0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
 0522 62 09 72

Service annonces et publicité
 E-mail:
 annonces@libe.ma

Youssef El Gabs
 Moura El Youssefi
 Louba Baghdadi
 Latifa Mourib
 Rkia Ait Dabman
 Shaim Zaiter
 Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R.
 3^{ème} Etage - Casablanca
Tel: 0522 31 00 62
 0522 62 32 32
 0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
 Les Editions Maghébines

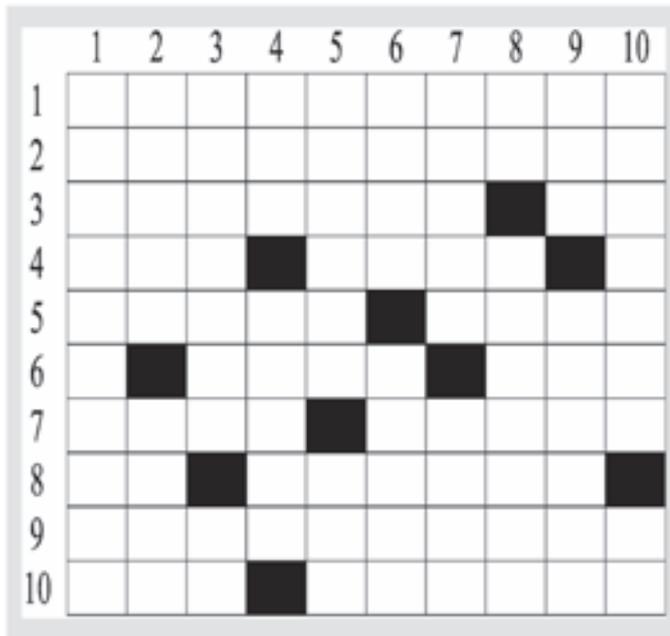
Distribution
 SA PRESS
 Dossier de presse:
 130/64

Site web:
 www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
 2017
 www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1 - Poisson étrange
- 2 - Brosse de plongeur
- 3 - Piqûre - Clé de sons
- 4 - Forme d'avoir - Héros de Shakespeare
- 5 - Amour royal - Est utile
- 6 - Dehors ! - Base de lancement
- 7 - Pli de cuisses - Averti
- 8 - Mot de parachutiste - Monsieur Dictionnaire
- 9 - Inopinées
- 10 - Existe - Portera en justice

VERTICALEMENT

- 1 - Saignement fort
- 2 - Image sur le bureau - Petites charges
- 3 - Tranche - Coordonnant
- 4 - Fus capable - Peuplade du Soudan
- 5 - Projets d'œufs - Trou de mur
- 6 - Dans la ruche - Forme tardive de syphilis
- 7 - Hasards - Couleur
- 8 - Font le mil - Déduite
- 9 - Insecte parasite - Demeurer
- 10 - Obstinée - Abréviation de commerce

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

5	1			7				6
		1	3			7	5	
	7	6	5	4				
	2			6		9		
9	8				2	4		
7	2				5			
	6	5	8	9				
4	8	3	2					
3		4			7	8		

Moyen

			6					9
			5	8	4		1	
8			9		3	5		
	6							
7	9	6	4	8	5	2		
					4			
9	2		1				4	
3		9	7	2				
8			5					

Difficile

6				8				
		3	7		2	6		
2		6				4		
					8		7	
8	9		3			1	4	
4	5							
	3			1		8		
	4	7		9	5			
		4						1

Expert

		2		1				
7			9		2		3	
			6			1	8	
						3	7	
8	5				1	2		
6	2							
4	5		7					
8	3		4				9	
		6	8					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	7	4	3	9	1	6	2	5
2	6	3	5	8	7	9	1	4
1	5	9	2	6	4	8	7	3
3	1	6	4	2	9	7	5	8
9	2	7	8	1	5	4	3	6
5	4	8	7	3	6	2	9	1
7	9	5	6	4	3	1	8	2
6	3	2	1	7	8	5	4	9
4	8	1	9	5	2	3	6	7

Moyen

7	1	9	4	5	2	3	6	8
5	6	8	1	3	9	7	4	2
2	3	4	6	7	8	1	5	9
8	4	6	7	9	5	2	1	3
9	7	1	3	2	4	6	8	5
3	2	5	8	6	1	4	9	7
4	5	3	2	8	6	9	7	1
6	8	7	9	1	3	5	2	4
1	9	2	5	4	7	8	3	6

Difficile

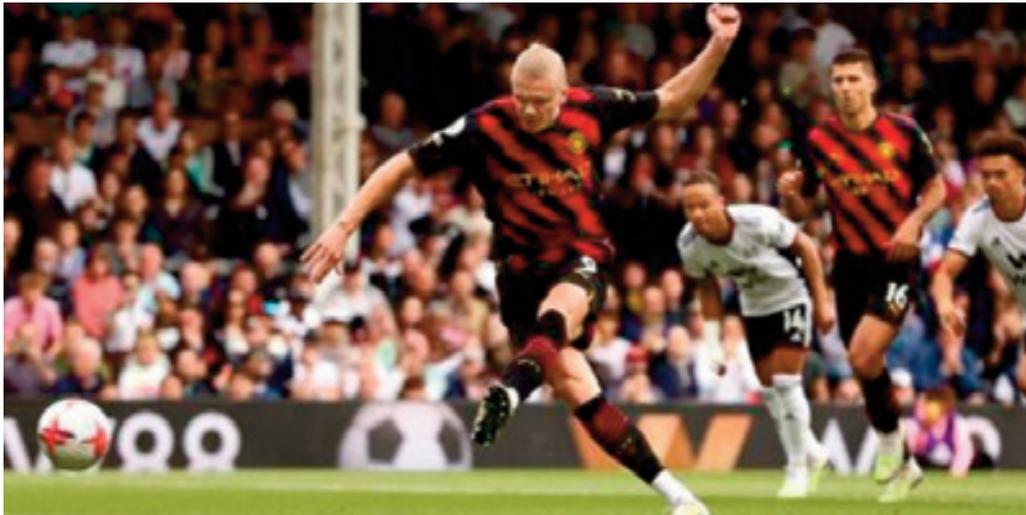
5	4	9	1	8	6	7	2	3
1	8	3	2	7	9	5	4	6
6	7	2	5	4	3	1	9	8
9	1	8	3	2	7	6	5	4
4	5	6	8	9	1	2	3	7
2	3	7	6	5	4	9	8	1
3	2	5	7	1	8	4	6	9
7	6	4	9	3	2	8	1	5
8	9	1	4	6	5	3	7	2

Expert

1	6	4	8	9	7	3	2	5
2	8	5	6	4	3	1	7	9
9	3	7	5	2	1	6	4	8
4	2	3	9	5	6	8	1	7
7	9	1	4	3	8	5	6	2
8	5	6	7	1	2	4	9	3
6	4	9	3	7	5	2	8	1
5	1	8	2	6	9	7	3	4
3	7	2	1	8	4	9	5	6

Sport

Manchester City prend la première place *United et Newcastle au rendez-vous*



Quatre jours après avoir remporté son sommet contre Arsenal, Manchester City s'est imposé (2-1) dimanche sur le terrain de Fulham, ce qui lui permet de prendre la tête du championnat, alors que Tottenham a de nouveau été victime d'un scénario improbable, à Liverpool (4-3), lors de la 34^e journée du Championnat d'Angleterre.

Avec un point d'avance sur leur principal rival Arsenal et un match de plus à jouer, les Citizens ont plus que jamais leur destin en main pour conserver leur titre.

Si la victoire a été moins maîtrisée que lors du choc contre les Gunners (4-1), elle s'est dessinée dès la 3^e minute, avec une faute de Tim Ream sur Julian Alvarez, puis un penalty transformé par Erling Haaland.

Sous les yeux de l'acteur Hugh Grant, le Norvégien a égalé le nombre de buts marqués sur une saison de Premier League, ex aequo avec Andy Cole (1994) et Alan Shearer (1995).

Alors que Manchester City semblait avoir définitivement pris le contrôle, Fulham a mis à profit l'une de ses rares opportunités pour égaliser, grâce à Carlos Vinicius, qui a profité d'une bonne remise de Harry Wilson (15e, 1-1).

Une belle inspiration de Julian Alvarez a finalement redonné l'avantage à la formation de Pep Guardiola, sur une frappe des 20 mètres qui a lobé Bernd Leno (36e, 2-1).

Moins brillant qu'Arsenal au même endroit le mois dernier (victoire 3-0), Manchester City renforce son impressionnante

série de victoires en championnat (8).

Les Gunners auront l'occasion de repasser provisoirement devant City au classement et préserver la flamme en recevant Chelsea, mardi.

De leur côté, les Red Devils ont battu (1-0) l'équipe en forme du moment, Aston Villa qui restait sur dix matches sans défaite.

Alors que Casemiro avait tiré sur la barre transversale une dizaine de minutes plus tôt, Bruno Fernandes a profité d'une frappe de Rashford mal repoussée par Emiliano Martinez pour marquer dans un angle fermé (1-0, 39e).

Cette victoire permet aux joueurs d'Erik Ten Hag de consolider leur quatrième place qualificative pour la prochaine Ligue des champions, à sept points de Li-

verpool et avec un match en plus à jouer.

Une manifestation de plusieurs centaines de supporters a par ailleurs été organisée devant Old Trafford avant la rencontre, pour demander le départ définitif des propriétaires du club. Une banderole exigeait une vente complète ("Full sale only").

La famille Glazer a reçu vendredi une troisième offre des deux candidats au rachat, le propriétaire d'Ineos, Jim Ratcliffe qui propose d'acquérir la majorité des actions, et du président de la Qatar Islamic Bank (QIB), le cheikh Jassim, qui veut racheter le club en intégralité.

A noter également la victoire plus compliquée que prévue de Newcastle face à la lanterne rouge du championnat, Southampton (3-1), qui permet aux Magpies de garder deux points d'avance sur Manchester United, en troisième position.

La fragilité psychologique de Tottenham a encore été mise en évidence à Liverpool (4-3), avec un début de match qui a beaucoup ressemblé à l'effondrement de dimanche dernier à Newcastle (6-1), et un but fatal encaissé dans le temps additionnel, alors que les Spurs venaient de remonter trois buts d'écart.

Le début de match des Spurs a été comparable à celui livré dimanche dernier à Newcastle, où cinq buts avaient été encaissés en 21 minutes, ce qui avait poussé les joueurs à rembourser les 3000 supporters qui avaient fait le déplacement.

Curtis Jones (3e), Luiz Diaz (5e), puis Mohamed Salah sur penalty (15e) ont laissé penser que le plus improbable des scénarios allait encore se produire, mais les Spurs ont refait le retard patiemment grâce à des buts de Harry Kane (39e), Heung-min Son (77e) et Richarlison (90+3). Cruellement pour les Londoniens, Diogo Jota a donné la victoire à son équipe dans la minute suivante.

Vivement la fin de saison pour le PSG

Le Paris Saint-Germain, sans envie, insipide dans le jeu et réduit à dix pendant plus d'une heure, a sombré dimanche au Parc des Princes face à Lorient (3-1) lors de la 33^e journée de Ligue 1.

Vivement la fin de saison pour le PSG, auteur une nouvelle fois d'un match médiocre, passif et incapable d'avoir un sursaut.

Avec cette défaite, la troisième en quatre matches au Parc, le 11^e titre pour le PSG n'est pas en danger mais les Parisiens pourraient voir l'OM se rapprocher une nouvelle fois et gâcher encore plus leur fin de saison.

Christophe Galtier qui n'a toujours pas titularisé de jeunes formés au club, avait préféré une défense à quatre et un système en 4-4-2 avec l'Espagnol Carlos Soler en meneur, dans lequel ses joueurs ont semblé perdus.

L'entraîneur parisien, englué par ailleurs dans une affaire extra-sportive, avait déploré le travail de son milieu de terrain à Angers, et notamment le faible nombre de ballons arrivant dans les pieds de Kylian Mbappé et Lionel Messi.

Mais cela a été rapidement un pari perdant pour Galtier, tant la première mi-temps a été désastreuse dans le jeu, avec une succession de duels perdus et un faux rythme constant.

Et les Merlus, qui restaient sur aucune victoire sur les cinq derniers matches et sur deux défaites en ont profité logiquement.

Après un bon mouvement des Bretons et sur un centre à ras de terre de Romain Faivre, Enzo Le Fée a ouvert le score d'une frappe limpide, hors de portée pour le gardien parisien Gigio Donnarumma (15e).

Dans la foulée, toujours apathique, le PSG a été réduit à dix (20e) à la suite du deuxième carton jaune d'Achraf Hakimi, cette fois sanctionné pour une semelle sur la cheville de Darlin Yongwa.

Grâce à un but gag de Kylian Mbappé, auteur de son 23^e but en L1 cette saison, le PSG a égalisé (29e) : alors que l'arbitre avait demandé de jouer, le gardien des Merlus Yvon Mvogo a posé le ballon au sol. Roublard, le Parisien qui s'éloignait est revenu jouer le ballon, avant de

tirer et marquer dans le but vide.

Mais Darlin Yongwa, qui a marqué pour la première fois en Ligue 1, a redonné l'avantage à Lorient en fin de première période (39e). Romain Faivre, a profité des espaces laissés par les Parisiens et s'est baladé dans la surface, éliminant Marco Verratti et Juan Bernat avant de centrer.

L'entrée de Fabian Ruiz à la mi-temps, qui a remplacé Soler, une nouvelle fois inexistant, n'a pas changé grand-chose, même si les Parisiens ont tenté davantage.

Ruiz a d'ailleurs manqué de précision sur une volée (54e), tout comme Sergio Ramos qui a manqué le cadre de peu sur un corner de Messi (59e). Grâce à une belle parade de la tête, le gardien des Merlus a évité l'égalisation de Danilo de la tête.

Devant un Parc des Princes privé de la tribune Auteuil, fermée à la suite d'une sanction, et sous les yeux de Neymar, revenu à Paris après une période au Brésil et son opération à une cheville, Lorient a enfoncé le PSG à la fin

du match (87e).

Prêté par l'OM aux Merlus, Bamba Dieng est parti seul en contre sur un long dégagement depuis la surface lorientaise. L'attaquant a d'abord buté sur Donnarumma, mais a suivi le ballon et a conclu dans le but vide. Juste avant, un but avait été refusé pour hors jeu pour les Lorientais.

"C'est une défaite supplémentaire qui n'arrive vraiment pas au bon moment mais quand on fait l'entame de match que l'on fait, on ne peut pas avoir un autre résultat", a admis Galtier après le match, où les Parisiens sont sortis sous les sifflets du Parc.

Et "il faut qu'il y ait une prise de conscience collective mais aussi individuelle, trop de joueurs sont en dedans", a ajouté le coach.

Avant lui, le conseiller football, Luis Campos, a admis sur Canal+ que le PSG devait "faire mieux" et comprenait "les critiques". Il a appelé les joueurs à avoir "une réaction" pour "ne pas perdre la tête".

Fin de parcours pour l'AS FAR en Coupe de la CAF

Le Wydad pour sauver la face



L'AS FAR a vu son parcours en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) arriver à terme malgré sa victoire sur l'USM Alger par 3 buts à 2 (match aller : 2-0), en quart de finale retour, dimanche au Complexe

sportif Moulay Abdellah de Rabat. Les buts de l'AS FAR ont été inscrits par Oussama Chita contre son propre camp (9e), Borges Monteiro (60e) et Mohamed Rabie Hrimat sur penalty (90+7), alors que Saadi Radouani (12e) et Khaled

Bousseliou (78e) ont scoré pour les visiteurs. Le Wydad de Casablanca est, donc, le seul club marocain à rester en course, après avoir atteint ce week-end le dernier carré de la Ligue des champions d'Afrique

(LDC), contrairement au Raja

Le WAC s'est qualifié pour les demi-finales de la LDC, en battant le club tanzanien de Simba par 4 tirs au but à 3 (temps réglementaire 1-0, aller: 1-0), en quart de finale retour, vendredi au Complexe sportif Mohammed V.

Grâce à une réalisation du Sénégalais Bouly Junior Sambou à la 25e minute, les Rouges ont surmonté le handicap du but encaissé à l'aller, avant de dominer la séance des tirs au but grâce, notamment, à deux arrêts du gardien Youssef Moutai.

En demi-finale, le Wydad affrontera le club sud-africain de Mamelodi Sundowns, qui a battu les Algériens de CR Belouizdad (2-1), samedi à domicile, confirmant sa victoire à l'aller (1-4).

Comme précité, le Raja de Ca-

sablanca a été éliminé en quart de finale de la LDC, après son nul blanc (0-0) face à Al Ahly d'Égypte, en match retour disputé samedi au Complexe sportif Mohammed V.

À l'aller, les hommes de Monddher Kebaier s'étaient inclinés sur le score de 2 buts à 0.

Le début de la première mi-temps du match a vu une forte pression de la part du Raja de Casablanca pour tenter de prendre l'avantage et réduire l'écart.

Le club casablancais, qui a raté un penalty à la fin de la première mi-temps, a maintenu sa pression lors de la seconde période sans pour autant réussir à inverser le cours du match.

Al Ahly affrontera en demi-finale l'Espérance de Tunis qui s'est qualifiée aux dépens des Algériens de la JS Kabylie.

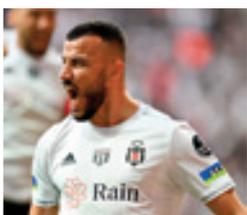
CAN U17 : Bonne entame de l'EN

La sélection marocaine a battu son homologue sud-africaine par 2 buts à 0, dimanche à Constantine en Algérie, en match de la première journée du groupe B de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN) des moins de 17 ans.

Les buts de l'équipe marocaine ont été inscrits par Abdelhamid Ait Boudlal à la 73e minute sur penalty et Adam Hanin à la 83e minute.

Dans l'autre match de ce groupe, le Nigeria a battu la Zambie par 1 but à 0.

Saïss buteur Mazraoui titulaire



L'international marocain Romain Saïss a marqué, dimanche, son premier but sous les couleurs de Besiktas, qui a battu Galatasaray (3-1), pour le compte de la 32e journée du championnat de Turquie de football.

Le capitaine des Lions de l'Atlas a inscrit le premier but de son équipe, alors qu'elle était menée 1-0 après 35 minutes de jeu.

Lors de la deuxième mi-temps, les locaux ont réussi à marquer un deuxième but par le biais d'Amir Hadjiahmetović à la 58e minute, puis un troisième (90+3) par l'intermédiaire de Vincent Aboubakar.

Suite à cette victoire, Besiktas occupe la troisième place au classement de la Super Ligue turque avec 65 points, tandis que Galatasaray est en tête avec 70 points.

Quant à l'autre international marocain Noussair Mazraoui, il a été ti-

titulaire, dimanche, avec le Bayern Munich qui s'est imposé 2-0 face au Hertha Berlin, pour le compte de la 30e journée du championnat allemand.

Le Lion de l'Atlas avait été victime d'une péricardite (inflammation de la membrane enveloppant le cœur) à son retour du Qatar, qui l'a éloigné des terrains pendant plus de deux mois.

Grâce aux buts de Serge Gnabry (69e) et Kingsley Coman (79e), à chaque fois servis par Joshua Kimmich, le Bayern récupère son fauteuil de leader de la Bundesliga avec 62 points, soit un de plus que le Borussia Dortmund, tenu en échec vendredi soir à Bochum (1-1).

Les joueurs de Thomas Tuchel ont à nouveau leur destin en mains pour aller décrocher un onzième titre de champion consécutif, et éviter une année sans titre, ce qui n'est plus arrivé aux Munichois depuis 2011.

Marathon international de Rabat

Suprématie des athlètes marocains

La 6e édition du Marathon International de Rabat, organisée dimanche, sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, a été marquée par trois nouveaux records établis et la domination sans partage des athlètes marocains.

Les champions marocains ont monopolisé le podium du marathon de "la Ville lumière", qui a connu la participation de plus de 23.000 athlètes hommes et femmes dans les courses de marathon et semi-marathon hommes, où ils ont réussi à établir des records dans deux compétitions.

Le Marocain Yassine El Allami s'est ainsi adjugé la 6e édition du Marathon international de Rabat, avec un chrono de 2h09min27sec.

El Allami a été suivi de son compatriote Mustapha Houdadi (2:09:34), tandis que l'Éthiopien Adane Kebede (2:09:44) a complété le podium.

L'athlète marocain a exprimé sa joie d'avoir remporté la victoire, notant que toutes les conditions étaient réunies pour qu'il s'adapte ce sacre malgré la forte concurrence.

De son côté, le coureur marocain Mustapha Houdadi, n'a pas caché sa satisfaction de terminer deuxième, d'autant plus qu'il participe pour la deuxième fois au Marathon international de Rabat, où il a acquis une bonne expérience, ajoutant qu'il est resté aux aguets aux



côtés d'El Allami pendant toute la course jusqu'aux cinq derniers kilomètres, où ils étaient seuls en tête.

Chez les dames, la Marocaine Fatimzahra Gardadi a remporté cette 6e édition en bouclant la distance en 2h25min03sec, battant par la même occasion le record de la compétition.

Ses compatriotes Rkia Mokim (2:26:51) et Kaltoum Bouasri (2:26:54) complètent un podium 100% marocain.

En semi-marathon hommes, le Marocain Omar Ait Chitachen s'est imposé avec un chrono de 1h01min01sec, nouveau record du Marathon international de Rabat, devant son compatriote Hamza Lamqartass (1:01:31) et l'Éthiopien Hafmatu Abadi Gebresilasse

(1:01:43).

Chez les dames, le titre est revenu à la Bahreïnienne Jephumba Kilonzo Motosio, qui a réalisé un nouveau record de la compétition, avec un chrono de 1h08min44sec. Elle a devancé les deux Ougandaises Rachael Zena Chebet (1:08:46) et Rispa Cherop (1:08:53).

Dans la course de 10 km, l'athlète marocain Oussama Chadli est arrivé premier en 29min 20sec, devançant de 9 secondes son compatriote Ali Chaïf, tandis que la 3e place est revenue à un autre Marocain, Mustapha Tachfit (29min 34sec).

Fatima Ben Techki s'est imposée chez les dames en 35min 01sec, suivie de Hajar Haddioui (37min 00sec) et de Hasnaa Benhida (37min 01sec).

Je rentrais un peu avant le retour de Serge de son travail, empruntant les mêmes sentiers déserts et rocaillieux. Je marchais au milieu d'un silence que ne perturbaient que les craquements des herbes sauvages asséchées par la chaleur et le bruissement des branches d'arbres dénudés par les courants d'air dévastateurs d'été, mais aussi le bourdonnement sourd et lointain du vent, mélodie éternelle du temps. La nature, en été comme en hiver, ne se lasse jamais de conter l'histoire de sa relation passionnée avec les hommes. Il faut juste savoir l'écouter et scruter ses mystères impénétrables...

Serge m'emmenait souvent dans des visites de découverte à travers les sites avoisinants. Il s'évertuait, pour mon séjour, à joindre l'utile à l'agréable, le touristique au culturel. Aussi, m'avait-il invité à deux reprises à des soirées organisées par des amis et voisins et emmené visiter de vieux châteaux, des cathédrales et des musées.

Lors de nos rencontres avec ses amis, il était toujours à l'affût d'éléments et d'atouts humains pour étayer le bien-fondé de son amour et son admiration pour le Maroc et les Marocains. Il semblait, d'autre part, éprouver une certaine fierté de me présenter comme jeune commissaire de police et de membre du cabinet du directeur général de la sûreté nationale du Maroc. J'avais pu constater, en observant la réaction de ceux à qui il me présentait, que contrairement à ce que nous faisons croire certains clichés occidentaux, les Français affichaient la même attitude de

respect et de déférence envers les fonctions de police et autres positions de pouvoir et d'autorité que celle des petites gens de mon pays.

Après une semaine très riche en découvertes et en agréments dans ce cher sud de la France, j'avais décidé de partir à Paris et de faire le détour sur Cannes, convenu avec la charmante Fatima du paquebot « Marrakech ». Ayant pris un billet de TGV, j'avais appelé cette dernière pour l'aviser de l'heure de mon arrivée.

Le fabuleux train, en partance de Nîmes, n'avait pas mis beaucoup de temps pour atteindre Cannes. Il roulait à 180 kilomètres à l'heure, m'avait-on appris. Quelle belle performance technologique !

La Côte d'Azur ! La merveilleuse ville de Cannes ! La ville qui a accueilli et auréolé, au fil de lumineux festivals répétitifs, des centaines de magiciens du septième art, des acteurs, des réalisateurs, des scénaristes et des producteurs. Le détour en valait bien la peine. Je serais toujours infiniment reconnaissant envers la sympathique Fatima pour cette aimable invitation.

Elle m'attendait sur le quai de la gare, souriante, rayonnante et chaleureusement accueillante. Après les « bienvenus » d'usage et des salutations très aimables, elle m'avait embarqué dans sa voiture, une belle berline bleue flambant neuve.

Comme il était midi, elle m'avait proposé de m'emmener, d'abord, manger dans un restaurant de la place. C'était un bel établissement, perché sur un grand rocher au bord de la mer, entouré aux deux



tiers par l'eau de l'océan. A la qualité des couverts et la somptuosité de l'ameublement et des décors, j'avais compris qu'il devait être fréquenté par une clientèle des plus huppées parmi la population déjà réputée huppée de Cannes. Et à l'échange de la conversation de Fatima avec le patron et aux soins particuliers que le personnel nous réservait, j'avais pu savoir qu'elle était une grande habituée de ce beau monde.

Tout en contemplant la beauté paradisiaque des lieux et des visages autour de moi et en dégustant les mets qui se succédaient à notre table et dont j'avouerais découvrir la moitié pour la première fois, une conversation joyeusement spontanée se

débitait entre nous, nous éclairant sur les détails de notre existence respectueuse passée, présente et peut-être à venir.

Cela avait duré, mine de rien, deux bonnes heures. Je n'avais pas senti passer le temps tellement j'étais transporté par l'euphorie de cette agréable ambiance moelleuse et apaisante.

Avant de nous lever, ma charmante hôtesse m'avait énoncé, de sa voix aimable et enjouée, la suite du programme de la journée. En l'écouter, charmé et distrait, je m'étais surpris lui céder, sans aucune forme de résistance, les rênes de cette parenthèse de ma destinée.

Elle devait m'emmener chez elle déposer mes affaires, prendre une douche, me changer et me reposer si j'en ressentais le besoin. Ensuite, elle allait me servir de guide pour la visite de la ville et des sites avoisinants.

Elle occupait un luxueux appartement situé au rez-de-chaussée d'une résidence de haut standing. C'était une sorte de cité fermée dont l'accès n'était permis qu'aux habitants et leurs invités. Au centre, il y avait une grande piscine et un parc de jeux et de manèges infantiles. Les appartements du rez-de-chaussée, comme celui de Fatima, donnaient directement sur ce joli ensemble et y avaient même accès à partir de leur terrasse. L'intérieur de l'appartement était harmonieusement agencé, joliment et simplement meublé et décoré avec une finesse exquise.

(A suivre)

Recettes

Bricks aux légumes et fromage blanc



Ingrédients :

- Pour 4 personnes
- 200 g de fromage blanc
 - 4 feuilles de brick
 - 2 carottes
 - 2 navets
 - 2 poireaux
 - 1 cube de bouillon
 - beurre
 - herbes aromatiques
 - huile d'olive
 - 1 verre d'eau

Les étapes :

1. Lavez les légumes puis éplu-

chez-les et émincez-les en brunoise.

2. Dans une cocotte, faites fondre sur feu moyen le beurre puis versez un verre d'eau et ajoutez le bouillon de légumes.

3. Une fois à ébullition, déposez les légumes dans la cocotte et laissez cuire jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Retirez du feu, égouttez si besoin et laissez refroidir.

4. Mélangez les légumes cuits avec le fromage blanc ainsi que les herbes préalablement ciselées finement.

5. Sur un plan de travail, déposez une petite portion de légumes au fromage blanc au centre des feuilles de brick (il est possible d'en superposer deux en les badigeonnant d'huile d'olive afin qu'elles collent) puis refermez-les en formant un paquet.

6. Dans une poêle chaude, versez un filet d'huile d'olive et faites cuire les bricks aux légumes sur chaque face jusqu'à ce qu'elles soient croustillantes.

Le président sud-coréen Yoon électrise la Maison Blanche avec ses talents de chanteur

Du nucléaire au karaoké : le président sud-coréen Yoon Suk-yeol a conclu sa visite à la Maison Blanche par quelques vocalises, qui n'ont pas manqué de susciter l'admiration de son homologue américain, Joe Biden.

Lors d'un dîner en son honneur, après des discussions bilatérales bien plus sérieuses promettant, entre autres, la "fin" du régime nord-coréen en cas d'attaque nucléaire contre des alliés des Etats-Unis, M. Yoon a partagé sa passion pour la musique américaine.

"Nous savons que c'est l'une de vos chansons préférées, +American Pie+", lance alors Joe Biden, en emmenant son invité sur scène pour écouter de plus près des artistes jouant cette ballade de Don McLean.

"Oui, c'est vrai", répond Yoon Suk-yeol, connu en Corée du Sud pour être un mordu de karaoké, en reconnaissant être fan de ce titre depuis sa sortie en 1971, quand il était encore à l'école.

"Nous voulons vous entendre la chanter", tente alors son hôte américain. M. Yoon n'offre pas vraiment de résistance et prend le micro : "Cela fait longtemps mais..."

Il aligne les premières paroles à capella. Le public applaudit, Joe Biden et la Première Dame sont ravis.

"Au prochain dîner d'Etat que nous aurons, c'est vous qui vous chargerez de l'animation", s'amuse le président américain. "Je n'avais aucune foutue idée que vous pouviez chanter".

Après sa performance, M. Yoon s'est vu offrir par son homologue une guitare envoyée et signée par Don McLean, qui n'a pas pu se joindre au dîner.

Sur les réseaux sociaux, des internautes ont salué les talents de chanteur de Yoon Suk-yeol.

"Yoon a littéralement tout déchiré à la Maison Blanche!", s'est enthousiasmé sur Twitter un utilisateur, en coréen, dans les commentaires sous la vidéo montrant le président en train de chanter. "Yoon a révélé son talent caché de chanteur", a écrit un autre, également en coréen, en partageant l'extrait.

Ce n'est pourtant pas la première fois que Yoon Suk-yeol chante en public.

En pleine campagne présidentielle 2021, il avait fait une apparition dans la célèbre émission sud-coréenne "All the Butlers", suscitant l'admiration du plateau avec son interprétation de "No one else", de Lee Seung-chul.

